



JEUDI, LE 9 AOUT

JOURNEE DES MARCHANDS

- 10h00 Déjeuner des ventes bleus sur la Place. "Les marchands viennent déjeuner et placoter avec le Festival".
- 11h00 Troupe de clowns "La Barlingue".
- 12h00 Diner sur la Place.
- 13h30 Spectacle de marionnettes "L'arc-en-ciel".
- 14h00 Les marchands s'amuse: Portage de boites de bleuets. Souque à la corde.
- 15h30 Cinéma pour enfants, Cinéma Orphéon.
- 17h00 Troupe de clowns "La Barlingue".
- Cocktail des marchands au Café-Terrasse.
- 18h00 Souper sur la Place.
- 20h00 Spectacle: Nouveaux talents: Joël Desgagné (17 ans) de Dolbeau.
- Ouverture officielle tournoi de dards (loge des Mooses 2230).

Mort d'un moineau

LONDRES (AP) — Il est probable que cela ne peut se produire qu'en Angleterre: des journaux relatent, en première page, mercredi, la mort d'un moineau.

Ca s'est passé mardi, dans l'église paroissiale de Sainte-Hélène, à Brand Broughton, un village de 500 âmes du centre de l'Angleterre.

Un moineau égaré était prisonnier, sous la voûte du sanctuaire. Il avait mal choisi son moment: un récital de guitare était en cours d'enregistrement.

Le révérend Robin Clark, très contrarié, se mit en quête de quelqu'un possédant une carabine à air comprimé et fit abattre l'oiseau.

En apprenant la nouvelle, une jeune femme est partie en pleurs et des habitants de la localité ont déposé plainte auprès de la Société royale de protection des animaux.

Le pasteur a défendu son initiative, qui a permis au concert de se poursuivre. "Il était absolument impossible que l'artiste continue à jouer, a-t-il déclaré. Tout le monde regrette ce qui s'est passé, mais je sais, par expérience, que les oiseaux prisonniers d'une église meurent de toute façon".

Le Daily Mirror consacre son unique éditorial de la journée au sort du moineau:

"Le révérend Clark devrait prendre garde à l'avenir en ordonnant que soit abattu tout ce qui vole autour du maître-autel. On ne sait jamais, M. le pasteur, la prochaine fois ce pourrait être un porteur de harpe ailé".

sports

Les Expos glissent

Une erreur de Tony Perez a donné une victoire de 4-3 aux Phillies de Philadelphie sur les Expos de Montréal.

En page B 1

Jonquière lessivé

Le Junior de Chicoutimi a facilement vaincu les Braves de Jonquière 9-1 lors du premier match de la série demi-finale "B" de la Ligue régionale.

En page B 3

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 7
- Bourse B 6
- Bridge B 7
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finances B 5
- Horoscope B 7
- Mots croisés B 7
- Mot mystère B 7
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8



Tour du monde en voilier

EN 1981 — Bernard Blanchard espère prendre la mer et faire le tour du monde dans un voilier encore en construction. Il lui reste une somme énorme de travail à abattre, mais il affirme être animé, encore aujourd'hui, par le même enthousiasme qu'au début du chantier.

(Photo Paulo Rousseau)

Texte et photos en page A 5



Selon Dief

Une invitation au terrorisme

OTTAWA (PC) — La sentence prononcée contre Jacques et Louise Cossette-Trudel est "une invitation au terrorisme", a déclaré, mercredi, l'ex-premier ministre canadien John Diefenbaker.

Les Cossette-Trudel ont été condamnés, mardi, à deux ans moins un jour de prison après s'être reconnus coupables de participation à l'enlèvement du diplomate britannique James Cross.

En interview, M. Diefenbaker a rappelé que la peine normale pour un enlèvement est de huit à dix ans de prison, de sorte que la sentence beaucoup moins longue imposée

aux Cossette-Trudel en fait des héros.

"Ils seront sortis à temps pour le référendum", a dit M. Diefenbaker, qui prévoit que le couple sera libéré d'ici huit mois et aura droit de vote au référendum du PQ.

L'ancien premier ministre canadien a incité le procureur général du Québec à en appeler sur-le-champ de la sentence rendue mardi par le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions de la paix.

"A moins d'appel, (cette sentence) constituera un précédent et une invitation au terrorisme."

Conflit d'Alcan

Reprise de la conciliation

CHICOUTIMI (CF) — La conciliation reprend aujourd'hui dans le conflit Alcan.

Les conciliateurs du ministère du Travail, MM. François Guérin et Marcel Béliveau, ont convoqué les parties hier à des rencontres séparées.

Cet après-midi, ceux-ci rencontrent les négociateurs de la

compagnie dans un hôtel de Chicoutimi.

Ils en feront autant demain matin avec ceux de la FSSA.

M. Béliveau a indiqué hier qu'aucun élément nouveau particulier n'avait suscité cette initiative, si ce n'est le désir d'explorer de nouveau la situation et de scruter l'effet du temps sur chacune

des parties. Les conciliateurs veulent voir si quelque élément nouveau, susceptible de susciter une reprise du dialogue, ne serait pas apparu depuis le 22 juillet dernier. Les représentants syndicaux et patronaux avaient alors quitté la table de discussions devant l'impasse survenue sur la question des salaires.

En ville

C'est la guerre... entre les disco-bars

par Gérard Duhaime

CHICOUTIMI (GD) — Nuligak (1972) un vieil Inuk connu pour ses **Mémoires** écrivait à peu près ceci: "J'ai peur de la danse, on dirait que ceux qui dansent sont en train de devenir fous". Moi, j'ai les discothèques et le disco. La musique forte et les lumières qui éclairent, qui éclairent pas, ça me rend malade et terriblement agressif. Et puis, j'ai jamais mis les pieds dans une discothèque.

La dernière fois, c'était dans le sous-sol d'une maison cossue de Chicoutimi. Ma blonde (la première) avait une robe plissée, des cheveux longs repassés avec des rubans dedans. C'était pas rétro, à l'époque. C'était la mode. Elle avait aussi des grands bas drabes et des souliers rouges. Et hier, trahit sa quinquante voluptas (je parle des penchants des autres), j'ai été regardé l'allure d'une discothèque.

Un vieil évêque du siècle passé (dont le nom m'échappe à cause du son), disait, pour interdire à ses ouailles la fréquentation des lieux pervers, qu'ils étaient caractérisés par le fait que les gens (les femmes, singulièrement) sont vêtues "haut par le bas et bas par le haut". Ben laissez-moi vous dire que c'est même plus vrai. Au studio 460, hier soir, c'était des fois pas vêtu dans le milieu. Les nombrils gigotants s'offraient au regard, par rapport que c'était un beach party, événement couru dans Chicoutimi, la huppée.

J'ai été pas mal surpris de voir comment la danse et les lieux où on commet l'acte, ont changé. Avant, les sous-sols d'école avec de l'orangeade. Aujourd'hui, les sous-sols d'hôtel avec du Saint-Léger. Des tas de lumières, et de sons à vous en couper oreilles et yeux. Du sable partout, (des tonnes de sable, j'en ai encore dans les lunettes) et des filles en deux pièces et des gars en habit de plongée sous-marine, incluant les palmes qui donnent une allure tout particulière aux danseurs.

"Si tu veux avoir du monde dans une place, me crie (à cause du dernier tube disco qui n'arrivera ici



BEACH PARTY — Des filles en deux pièces et des gars en habit de plongée sous-marine, incluant les palmes qui donnent une allure toute particulière aux danseurs dans une guerre "disco" pour se disputer la clientèle.

(Photo Paulo Rousseau)

que dans six mois) un des propriétaires, rentre des femmes. Les hommes vont suivre". Alors, il y avait des femmes en bikini, pleines de truc dans la figure. Et des hommes pour danser autour et avec.

Au studio 460, la discothèque genre super discothèque des grandes villes où la petite bourgeoisie peut admirer les élucubra-

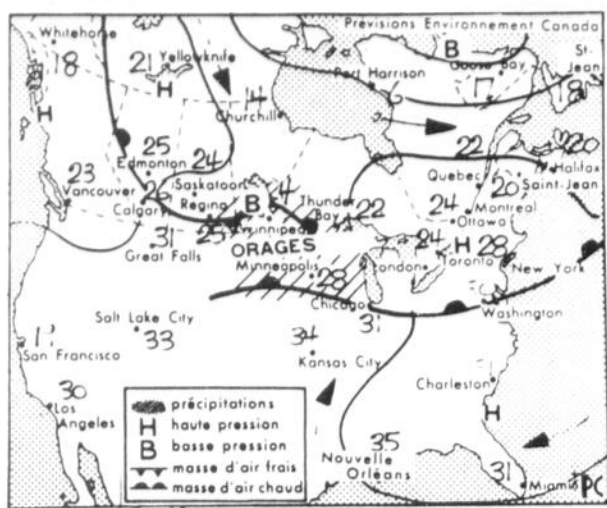
tions de la grande bourgeoisie, il y avait des centaines de personnes qui ont payé \$5 pour aller danser sur le sable. Victor Hugo, un vieil écrivain connu pour ses Orientales, écrivait: "Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée". Il est dépassé, le vieux. D'autres aiment beaucoup le disco, et en vivent grassement.

Pour les élections

Alma est divisée en huit districts

En page A 2

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de jeudi et aperçu pour vendredi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre: ensoleillé, quelques passages nuageux, max. 16. Vendredi: nuageux et pluie.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé, passages nuageux et frais, max. 24. Vendredi: ennuagement suivi de pluie.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé, passages nuageux, vents modérés, max. 18. Vendredi: ennuagement suivi d'averses.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles: vents modérés, max. 16. Vendredi: beau et frais.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: passages nuageux, max. 14. Vendredi: beau et frais.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	12	23
Victoria	12	22
Jasper	10	23
Edmonton	11	16
Calgary	7	20
Yellowknife	10	18
Prince Albert	5	22
Saskatoon	11	19
Winnipeg	8	23
Churchill	7	13
Timmins	11	19
Sudbury	13	22
Muskoka	16	25
Windsor	18	30
Toronto	16	28
Trenton	17	30
Kingston	18	30
Ottawa	15	26
Montréal	15	26
Québec	15	23
Saint-Jean, N.-B.	13	23
Moncton	12	22
Halifax	12	19
Yarmouth	13	20
Minneapolis	21	26

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h05 (3m.4cm) et basse à 09h30 (0cm). Elle sera à nouveau haute à 15h30 (2m.7cm) et basse à 21h25 (0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04h10 (6m.3cm) et basse à 10h35 (1cm). Elle sera à nouveau haute à 16h45 (5m.6cm) et basse à 22h50 (0cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04h25 (5m.6cm) et basse à 11h45 (0cm). Elle sera à nouveau haute à 16h45 (4m.9cm) et basse à 23h50 (0cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque
Chicoutimi — Qué.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean GUY FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Carte électorale

Division officielle du territoire d'Alma

ALMA (SC) — Les formalités prévues par la loi électorale sont maintenant engagées à Alma, et le territoire de la ville a été officiellement divisé hier soir par le conseil en huit districts. Cette nouvelle division du territoire remplace les trois quartiers actuels, où l'on retrouve deux conseillers dans chacun.

Ces changements dans la carte électorale d'Alma verront aussi au conseil de garder huit sièges, plutôt que de revenir à six comme on aurait dû le faire, les deux représentants de l'opposition perdant de toute manière leur droit spécial d'après-fusion. C'est d'ailleurs un comité de trois conseillers et du greffier qui a préparé cette réforme, conforme aux dispositions de la loi régissant les élections municipales, et qui prévoit en outre la formation de partis politiques et le remboursement de certaines de leurs dépenses.

Les districts

Les gens qui sont familiers avec la géographie d'Alma verront dans la description que les quartiers sont des îlots de population de format très inégal mais dont le nombre de têtes est à peu près équivalent. Les 25.638 citoyens sont donc répartis dans huit districts, à raison

d'environ 3.204 par district. Mais une marge de quelques points était permise et a été utilisée. Il y a en outre 18.000 électeurs, répartis de la même manière.

Le quartier numéro un comprend Isle-Maligne et Saint-Georges; le numéro deux va de la rue des Pins jusqu'à la rue Sainte-Thérèse, du Nord au Sud; le trois comprend Riverbend et le quartier Naud de Sainte-Thérèse jusqu'à Price. Le district quatre comprend l'île Sainte-Anne et ses environs, et vers le Sud jusqu'à la rue Harvey, ainsi que le secteur Carcajou. Le district cinq comprend la rue Sacré-Coeur, de du Pont jusqu'au rang six Labarre, jusqu'à la limite est d'Alma. Le numéro six va de la rue Harvey jusqu'au boulevard Auger, et vers l'ouest jusqu'à Ruisseau rouge et vers l'est jusqu'à l'avenue du Pont. Le sept comprend le secteur de l'hôpital et tout le secteur de la route du Lac, jusqu'à la limite ouest de la ville. Le district numéro huit est compris entre du Pont et Saint-Jude, du boulevard Auger jusqu'à la limite sud.

Les conseillers qui ont siégé sur le comité sont: Gérard Turcotte, Gérard Couture et Ghislain Doucet, en plus du greffier Raymond Fortin. Notons enfin que quatre des huit "comités" touchent à la fois au secteur urbain et au secteur rural d'Alma.

Elections municipales

Intérêt très modéré

ALMA (SC) — Trop tôt encore pour dire si les élections municipales du quatre novembre susciteront beaucoup d'intérêt à Alma. Hier soir, une quinzaine de personnes seulement s'est déplacée pour entendre les explications du directeur du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher et son équipe, et du nombre, une majorité des membres du conseil municipal actuel.

Ces détails techniques sont donc pour le moment le lot d'un petit groupe d'initiés, mais il faut prévoir que l'avis d'élection, prévue pour le 5 septembre, déclenchera un intérêt encore invisible pour le pouvoir local.

Les explications sont pourtant d'un grand intérêt: comment procéder pour devenir candidat au-

torisé, et quelles dépenses on collecte on peut faire ou ne pas faire quand on se présente comme candidat indépendant ou membre d'un parti politique municipal; quelles dépenses peut-on réclamer comme remboursables, et à quel taux?

Ces détails techniques sont donc pour le moment le lot d'un petit groupe d'initiés, mais il faut prévoir que l'avis d'élection, prévue pour le 5 septembre, déclenchera un intérêt encore invisible pour le pouvoir local.

Partis

On soupçonne bien quelques citoyens, deux ou trois, de nourrir des ambitions politiques municipales, et leur assiduité aux réunions publiques le laisse deviner, mais parmi les membres du conseil actuel, bien malin qui pourrait dire qui se présentera, et qui formera une équipe autour de lui.

En attendant, la tournée du directeur général du financement des partis politiques se poursuit ce soir à Jonquière, à 19h30, à l'hôtel de ville.

Vol de quelque \$250

CHICOUTIMI (MR) — Un commerçant de Chicoutimi a été victime d'un hold-up au couteau, en fin de soirée, hier.

C'est vers 22h10, qu'un individu masqué se présentait au comptoir de l'Accommodation du parc Rosaire-Gauthier, rue Dubé, à Chicoutimi. Seule, une jeune caissière se trouvait dans l'établissement

à ce moment, et elle se voyait contrainte de remettre au voleur une somme comprise entre \$250 et \$300.

L'individu prenait ensuite la fuite à pied. La Sûreté municipale de Chicoutimi était alertée et l'enquête se poursuivait au début de la nuit en rapport avec cette affaire.

Arrivée de 198 réfugiés vietnamiens à Mirabel

MONTREAL (PC) — Les premiers 198 réfugiés vietnamiens à venir s'établir dans l'Est du Canada, à la suite de l'adoption des

nouveaux quotas par le gouvernement canadien, sont arrivés mercredi soir à l'aéroport international de Mirabel.

Portant des T-shirts et des jeans, donnés par le gouvernement du Canada, quelques-uns souriaient et saluaient les gens venus les accueillir lorsqu'ils sont descendus de l'avion des Forces armées canadiennes, un Boeing 707. Ils portaient leurs effets personnels dans des sacs en plastique. D'autres tenaient leurs trésors personnels, soit un couteur de riz électrique et un appareil-radio, portatif.

Cependant, la plupart des réfugiés, dont les âges varient de deux mois à 72 ans, semblaient nerveux et confus après ce long voyage de 22 heures, en provenance de Hong Kong.

Un jeune enfant s'est éloigné seul du débarcadère, mais il a été vite reconduit à l'autobus par un policier de la Gendarmerie royale.

Les 42 familles vivaient jusqu'à aujourd'hui dans des camps de réfugiés à Hong Kong après avoir fui leur pays à bord de bateaux.

A Mirabel, ils ont dû passer à travers d'une horde de journalistes et de photographes avant de monter à bord des autobus qui les attendaient pour les conduire au camp militaire de Longue-Pointe, dans l'Est de Montréal.

Incendie rapidement maîtrisé par les sapeurs

JONQUIERE (MR) — Les

pompiers de Jonquière ont rapidement maîtrisé, hier, un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble du chemin Saint-Dominique.

Il s'agit de la résidence de M. Sylvain Brousseau, du 585, chemin Saint-Dominique, à Jonquière.

Les flammes se déclaraient peu après neuf heures dans la salle de séjour de la résidence. Huit sapeurs, sous la direction de M. Ernest Boivin, accouraient sur les lieux, et venaient à bout du sinistre en quelques minutes.

Ce qui n'empêchait pas l'immeuble de subir d'importants dégâts par le feu, l'eau et la fumée.

L'enquête se poursuivait, hier, pour déterminer l'origine exacte des flammes; il n'est pas impossible qu'elles aient été le résultat de dangereux jeux d'enfants.

Comparution sous 4 chefs d'accusation

CHICOUTIMI (MR) — Laval Bouchard, 20 ans, saura vendredi s'il peut recouvrer sa liberté provisoire, en dépit de l'opposition formelle de la Couronne sur ce point.

Le jeune as du volant comparait hier devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions, sous des accusations de tentative de meurtre sur la personne de son père, de voies de fait avec lésions corporelles, et de vol d'automobile.

Représenté par Me Daniel Côté, il optait dans les trois cas, pour être jugé par juge et jurés. Une quatrième accusation était portée contre lui, relativement à un bris de probation.

On se souvient que le jeune homme a été arrêté à Québec, après une poursuite infernale qui avait débuté à l'Étape, dans le parc des Laurentides. La police venait d'être appelée à la résidence paternelle où M. Albert Bouchard gisait, grièvement blessé; l'altercation au couteau avait aussi laissé M. Serge Lavoie, beau-frère du prévenu, blessé à une main. Hier, la comparution a



TENTATIVE DE MEURTRE — Laval Bouchard comparait hier sous quatre chefs d'accusation.

été brève, et c'est Bouchard qui, d'une voix forte, signifiait son choix au tribunal. Il est actuellement détenu à la prison commune de Chicoutimi.

Condamné à perpétuité, il fait part de son désespoir

JONQUIERE (MR) — Plutôt que de continuer à vivre "dans ce monde immonde qu'est la prison", Charles Simard "préfère sincèrement mourir que de mourir à petit feu" et réclame qu'on le pend.

Dans une lettre datée du 27 juillet, et adressée à la journaliste Micheline Fortin, du Réveil, celui qui, en 1975, était condamné à la prison à perpétuité pour un double meurtre, fait état de son désespoir.

Simard avait été reconnu coupable d'avoir assassiné, le 12 août 1974 à Saint-Léonard, les jeunes Daniel Larouche et Johanne Dufour. La sentence rendue par le juge Yvan Mignault stipule qu'il ne peut être éligible à la libération conditionnelle avant une période de 20 ans de réclusion.

Dans sa cellule du pénitencier à sécu-

rité maximum de Saint-Vincent-de-Paul, Simard proclame toujours son innocence, et se plaint de ce que son avocat, Me Robert Larocque, ne soit plus "trop trop bien intentionné" en ce qui, d'une façon générale, concerne les procédures d'appel.

Le détenu affirme avoir écrit au ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, et au député fédéral de Jonquière, M. Gilles Marceau, pour les sensibiliser à sa cause. "Mais ma lettre n'a pas eu une grande portée, veuillez me croire", ajoute-t-il.

Dans le fac-similé du document publié en page une du Réveil, de nombreux passages de la missive ont été rayés, "de façon à ne compromettre personne en rapport avec cette histoire", précise l'hebdomadaire.

Sentence de Bouchard

Le juge prend en délibéré l'appel logé par la Couronne

QUEBEC (MR) — Les trois magistrats du tribunal de seconde instance, présidé par le juge Lavoie, ont pris en délibéré, hier, l'appel logé par la Couronne quant à la sentence de trois mois de prison dont écopait le 19 juin dernier, Denis "Banane" Bouchard, de Jonquière.

Bouchard avait été reconnu coupable de voies de fait sur la personne d'André Fortin, également de Jonquière, décédé 15 jours après la bagarre survenue au bar Chez Céline, en mars dernier.

Hier, la Cour d'appel entendait les deux procureurs en présence, Mes Laurent Bouchard et Louis-Charles Fournier.

Pour sa part, la Couronne soulignait qu'une aussi courte peine d'emprisonnement était peu de choses, lorsque l'on sait qu'un verdict de voies de fait graves, tel que rendu par le juge André Gauthier, peut entraîner une condamnation de cinq années de réclusion.

Selon Me Bouchard, c'est l'accusé qui a provoqué la victime, ce soir fatidique, qui s'est acharné sur Fortin de sorte

que celui-ci portait les marques d'une quinzaine de plaies sérieuses. De plus, souligne enfin la Couronne, "Banane" a derrière lui un passé judiciaire relativement chargé.

Le procureur du prévenu, lui, insiste au contraire sur le fait que Bouchard n'a pas d'antécédents en matière de violence. Et Me Fournier se dit d'avis qu'une condamnation de trois mois d'emprisonnement en matière de voies de fait constitue tout de même un précédent au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Et le juriste revient sur l'incident survenu alors que les policiers de Jonquière transportaient le corps inerte de Fortin dans l'escalier menant au bar... Pourquoi, s'interroge-t-il, les policiers ont-ils décidé d'emmener Fortin à l'hôpital, une fois rendus au bas de l'escalier, alors qu'il n'en était pas question, quelques secondes plus tôt?

La décision des juges de la Cour d'appel devrait être connue dans quatre ou cinq semaines.

Trois mois de prison pour vol

CHICOUTIMI (MR) — Le jeune individu de 19 ans qui, en début de semaine, s'avouait coupable d'un vol de marchandises évaluées à \$12.000, a écopé de trois mois de prison, hier.

Le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions, profitait de l'occasion pour signaler que celui qui se

présente devant le tribunal avec une accusation de vol par effraction ne doit pas s'attendre à la clémence de la Cour, même s'il s'agit de son premier dossier judiciaire...

Le magistrat a notamment parlé de l'épidémie de cambriolages dans les résidences, qui sévit au

Saguenay-Lac-Saint-Jean, avant de fonder sa décision sur un rapport préparé par les agents de probation sur le compte du prévenu.

Celui-ci avait avoué que cet imposant larcin ne lui avait finalement rapporté que \$75, ce qui donne également à réfléchir.

Accusation de trafic de drogue

ALMA (MR) — Les policiers de la Sûreté municipale d'Alma ont pris sur le fait, hier, un trafiquant de marijuana qui complétait la vente d'une petite quantité de cette substance à un adolescent, dans le centre-ville de cette localité.

L'individu arrêté est un citoyen de 21 ans, d'Alma, qui avait sur lui 16 cigarettes de mari, et venait d'en vendre deux autres, à crédit (!) à un autre individu d'âge mineur.

La transaction avait lieu

en pleine rue, vers les 13h00, face à une salle de billard de la rue Sacré-Coeur. Le trafiquant devrait

comparaître sous peu, sous une accusation de trafic de drogue, en Cour des sessions d'Alma.

DU NOUVEAU A JONQUIERE

JEAN-JACQUES DALLAIRE

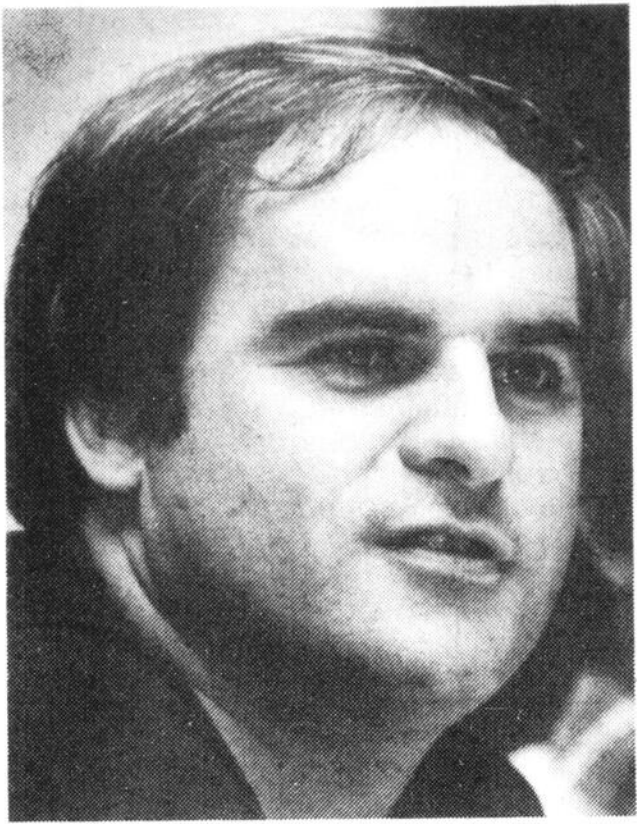
CONTRACTEUR EN PEINTURE ET LETRAGE

HOTEL-MOTEL PAUL-BAILLARGEON Jonquière — Tél.: 542-4594



Des milliers de travailleurs attendus à une manifestation

CHICOUTIMI (CF) — Lac-Saint-Jean, membres de la plupart des principales centrales syndicales.



AUTOMNE CHAUD — Le président du Conseil central de la CSN au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jean-Claude Martel, a prédit un "automne chaud" dans le monde syndical.

participeront la semaine prochaine à une grande manifestation de solidarité à Jonquière.

Le président du Conseil central régional de la CSN, M. Jean-Claude Martel, a donné cette indication hier matin, au déjeuner du Cercle de presse du Saguenay.

C'est vraisemblablement la recrudescence d'un besoin de fraterniser, en cette période de conflits de travail particulièrement intense, qui a suscité ce geste, né de l'initiative du président Martel.

Celui-ci a dit avoir reçu l'accord de la FSSA pour la tenue de la manifestation et a exprimé son intention d'y inviter tous les autres syndiqués de la région.

On ne sait trop encore si la réunion aura lieu au Palais des sports ou au Foyer des loisirs.

L'invité du Cercle de presse a fait un tour d'horizon des conflits syndicaux qui subsistent actuellement dans la région, commentant même celui chez Alcan. Il a admis qu'on puisse envisager une légère différence du salaire horaire, attribuable à l'éloignement, entre les travail-

leurs d'Arvida et ceux de Baie-Comeau. Cette différence, a-t-il cependant rappelé, est actuellement de \$1.79, alors qu'elle ne devrait guère dépasser \$0.20.

Faisant manifestement allusion aux interventions des députés Jacques Brassard et Claude Vaillancourt, de même qu'à celle de M. Paul Tremblay et son comité de survie économique, M. Martel a commenté en termes peu élogieux ce genre d'initiatives. Celles-ci, d'après lui, sont tout à fait inutiles, l'expérience ayant déjà maintes fois démontré que la solution à tout conflit ne naît que des parties directement impliquées.

Dans le conflit de la CITS, il a montré quelque peu de déception face à la réaction à peu près nulle du public. Il a toutefois émis l'avis qu'il en serait probablement autrement à cet égard au mois de septembre, après la rentrée scolaire.

Le président régional de la CSN estime que peu de membres de sa centrale se trouvent en grève dans la région, actuellement, tout au plus 200 sur un total de 15,000. Il a toutefois prédit un automne "chaud"...



FETE REUSSIE — On estime qu'environ 5,000 personnes ont participé hier à la fête champêtre organisée pour les grévistes de la FSSA et leurs familles.

(Photo Karl Tremblay)

Les grévistes et leur famille fraternisent

CHICOUTIMI (CF) — Environ 5,000 personnes, grévistes et familles de grévistes, ont fait un succès de la fête champêtre organisée hier au parc de la Colline de Chicoutimi, par le syndicat de l'aluminerie d'Arvida.

A l'aube d'un troisième mois de conflit, les familles ont pu prendre une bouffée de plaisir et fraterniser sous les douillets rayons de Monsieur Soleil, qui a fait fi des météorologues et s'est montré complaisant pour la circonstance.

Durant toute la journée, chacun a participé à divers jeux, compétitions ou activités sociales. De la balle lente à la pétanque, en passant par les compéti-

tions de piste et pelouse, le fer à cheval ou même la paisible discussion, tous y ont trouvé leur compte.

En soirée, on avait prévu une veillée dansante. Lettres d'appuis d'autres syndicats et visite des représentants du syndicat de Kitimat devaient épicer le tout.

Les gens du syndicat de Kitimat devaient incidemment arriver tard hier à l'aéroport de Bagotville. On avait prévu un horaire de discussions de deux jours (jeudi et vendredi), entre eux et les dirigeants de la FSSA. On se demande cependant si la rencontre entre le conciliateur et les représentants syndicaux, prévue pour vendredi matin, ne viendra pas un peu bousculer cet horaire.

Chez Bell Canada

Les techniciens feront front commun contre la réintégration sélective

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI (LG) — A compter de lundi, les membres ontariens et québécois du Syndicat des travailleurs en communication frappés d'un lock-out par Bell Canada, refuseront de retourner au travail si la compagnie maintient sa politique de réintégration sélective des employés.

C'est le président régional du STC, M. Real Martin, qui a fait part de la décision hier, au retour d'une rencontre à Montréal des huit négociateurs syndicaux du Québec et de l'Ontario.

M. Martin a précisé que depuis le début du conflit, la compagnie avait l'habitude de répondre à la stratégie syndicale d'arrêt de travail d'une ou deux journées par un lock-out sensiblement équivalent.

Or, soutient M. Martin, depuis une quinzaine de jours, dans une tentative selon lui de briser l'unité syndicale, Bell Canada tamise les rappels de décisions sous le coup d'un lock-out.

La décision syndicale vise donc, a-t-il conclu, à amener la compagnie à traiter également ses employés, et

de la sorte, à leur infliger une "punition" équivalente en réaction à un arrêt de travail.

Fin de l'entente

Par ailleurs, un communiqué émanant de la direction commerciale de Bell annonçait hier la fin de l'entente en vigueur depuis vendredi avec les caisses populaires de la rue Racine et de Place du Royaume à Chicoutimi, entente selon laquelle les abonnés pouvaient s'acquitter gratuitement de leur compte de téléphone à ces succursales.

Avant fermé ses bureaux de la rue Dube à Chicoutimi, Bell Canada avait conclu cette entente avec les dirigeants des caisses concernées.

Or, une "petite visite" des techniciens syndiqués à la direction de la succursale de la rue Racine a amené les dirigeants des caisses à mettre fin à l'entente.

Déplorant "que les techniciens aient choisi de faire porter par la population les conséquences fâcheuses du conflit de travail qui les oppose à leur employeur", la directrice commerciale, Michèle Turcotte, in-

vite les usagers à utiliser la poste pour payer leur compte de téléphone.

Câble coupé

Enfin, la compagnie rapportait hier un acte de vandalisme perpétré dans le parc des Laurentides dans la nuit précédente.

Un câble a été sectionné à l'aide d'une hache, affectant ainsi les 135 abonnés du Mont Apica et 20 pour cent des communications téléphoniques entre le Saguenay et Québec.

Le service devait reprendre hier matin.

Interrogé sur l'incident, le président régional du STC, M. Martin, a opiné que la direction syndicale désapprouvait de tels actes et rappelait toujours à ses membres que ses auteurs s'exposaient à des poursuites criminelles.

Toutefois, il a précisé que le bris n'originait pas nécessairement du Saguenay ou du Lac-Saint-Jean.

Il a aussi affirmé qu'il en coûtait plus financièrement à la compagnie de refuser la négociation que d'accepter les demandes syndicales.

Le chef du NPD fait l'apprentissage de la langue de Molière à Jonquière



Ed Broadbent

JONQUIERE — Le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, séjourne actuellement dans la région de Jonquière, où sa principale activité est l'apprentissage de la langue française.

Le chef néo-démocrate est étudiant au centre linguistique du Collège de Jonquière, réputé pour la qualité de son cours de français. De plus, monsieur

Broadbent loge chez une famille jonquéroise, question de se placer en situation d'immersion complète.

Au cours de la session estivale, le centre linguistique du Collège de Jonquière a reçu 330 étudiants provenant aussi bien du Canada anglais que des États-Unis. L'an dernier, c'était l'homme d'affaires montréalais Charles Bronfman qui avait suivi ce cours.

Banque Royale

Les négociations sur le bord d'une rupture non équivoque

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — Après sept mois de pourparlers et plus d'une cinquantaine de rencontres entre les parties, les négociations en cours dans six succursales régionales de la Banque Royale paraissent, hier soir, au bord d'une rupture non équivoque.

Les parties se sont laissées en fin d'après-midi, à l'issue de deux jours de discussions en présence du commissaire conciliateur. Les négociateurs syndicaux ne cachaient pas alors une grande déception devant les offres très conservatrices de l'employeur, présentées au surplus comme une proposition de règlement.

La soixantaine de membres du syndicat devaient participer à une assemblée générale assez tard en soirée, et tous les observateurs s'attendaient à ce que le comité de négociation recommande à tout le moins le rejet des offres de l'employeur.

A la table des négociations, la Banque Royale a refusé toute discussion sur les suspensions qu'elle a imposées mardi à quarante-six des soixante-huit employés

syndiqués qui ont déclenché un arrêt de travail de deux jours la semaine dernière. Elle en a même annoncé de nouvelles en fin de journée.

Du côté syndical, on a interprété l'attitude de la banque comme une provocation qui "laisse transparaître la mauvaise foi", d'un employeur manifestement désireux de susciter l'affrontement.

Dans le cadre des discussions sur le contrat collectif proprement dit, la Banque Royale refuse d'accorder à ses employés la sécurité d'emploi sur la base de l'ancienneté et s'en tient, au chapitre de la reconnaissance syndicale, à la formule Rand, qui oblige tout employé à payer des cotisations au syndicat.

Celle-ci propose un contrat d'un an, qui viendrait à expiration à la fin du mois de décembre prochain.

Elle y a inclus une échelle salariale comprenant un "secteur récompensant un rendement supérieur".

Il s'agit d'une prime au rendement qui élève d'environ \$2,000 le salaire des employés jugés plus méritants.

Le directeur de chacune des succursales porterait ces jugements de mérite qui ne paraissent reposer sur aucun critère objectif.

Les suspensions

La partie syndicale voit les suspensions imposées par l'employeur comme un geste stratégique visant à briser le nouveau syndicat (CSN).

Les treize suspensions indéfinies sont perçues comme des congédiements déguisés, d'autant plus significatifs qu'ils touchent tous les "poteaux" du groupe.

Le conseiller technique de la Fédération du commerce affecté à ce dossier, M. Jean-Paul Lapointe, indiquait hier que tous les délégués syndicaux de chacune des six succursales en négociations se trouvaient parmi les treize.

Au sein du syndicat, on estime qu'en combinant ces suspensions à un contrat qui viendrait à expiration dans quelques mois, à peine, la banque veut préparer une imminente seconde négociation au cours de laquelle elle tenterait de porter le coup fatal au jeune groupe syndical.

rait de porter le coup fatal au jeune groupe syndical.

Télétag

Le syndicat qualifie de "recul" les plus récentes propositions patronales

CHICOUTIMI (LG) — Les représentants du Syndicat des employés de Télétag ne retourneront pas à la table de négociation tant et aussi longtemps que les négociateurs patronaux maintiendront leur position sur une vingtaine de points qui, selon le syndicat, avaient fait l'objet d'une entente entre les parties.

Le conseiller syndical de la CSN attaché au dossier, M. Guy Marsolais, qualifiait hier de "recul" les plus récentes propositions patronales.

Selon lui, ces points, dont plusieurs clauses portant sur la sécurité d'emploi, un volet important des demandes syndicales, avaient été négociés antérieurement, mais la partie patronale les remet en question dans ses dernières offres.

Hier, incidemment, le syndicat rédigeait une lettre destinée aux actionnaires de la compagnie pour les informer du déroulement des négociations.

Cette stratégie syndicale fait en quelque sorte contrepoids à une lettre de même nature envoyée récemment aux actionnaires par la direction de Télétag.

"On n'imagine pas combien il faut d'esprit pour n'être pas ridicule"
(Chamfort 1741-1794).

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

JARDIN ZOOLOGIQUE
ST-FELICIEN

VOYEZ LES ANIMAUX
DANS LEUR ETAT NATUREL



ROGER BEAUDET
chanteur-guitariste



du lundi au samedi
de 21h30 à 02h00



AUBERGE
DÉS GOUVERNEURS
1303, boulevard Talbot, Chicoutimi

commentaire

La vente d'entreprises fédérales est valable

Les citoyens de toutes les provinces ne doivent pas manquer d'appuyer ouvertement le projet du gouvernement progressiste-conservateur à Ottawa de se départir de plusieurs sociétés de la Couronne. Car il est bien évident que ce mouvement servira de stimulant au secteur privé tout en réduisant l'emprise de la bureaucratie sur le monde des affaires.

Le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, avocat et homme d'affaires âgé de 52 ans, vient de rappeler avec justesse à tous ses compatriotes qui l'avaient oublié, que l'économie canadienne se fonde toujours sur le



**gabriel
berberi**

système de la libre entreprise privée. Pour revigorer et redonner confiance à l'ensemble de ce secteur, seul responsable de la prospérité nationale, il importe que le gouvernement cède graduellement ses innombrables intérêts commerciaux et industriels. Finalement, Ottawa ne maintiendra plus dans ce champ d'action qu'une "présence minimum", pour reprendre l'expression de M. Stevens.

Sous le long règne des libéraux, l'empire des compagnies d'Etat est de-

venu si colossal en permettant une expansion sans précédent du fonctionnarisme parasitaire, qu'on a présentement du mal à dresser une liste complète des sociétés appartenant totalement ou en partie à Ottawa (en d'autres mots, aux contribuables canadiens...), avec tous les avantages et les inconvénients inhérents.

Au dernier décompte, les Canadiens étaient propriétaires, sans trop le savoir, avec la responsabilité, bien sûr, d'éponger les fréquents déficits, de 401 sociétés dites de la Couronne. La colonne risque encore de s'allonger. Evidemment, les citoyens, pour la plupart, connaissent l'existence des plus importantes entreprises contrôlées par Ottawa, à commencer par le Canadien National, Air Canada et Radio-Canada.

L'indice de rentabilité des deux premières compagnies gouvernementales, s'est amélioré au cours des dernières années, Dieu merci! Ce qui se révèle particulièrement intéressant dans le cas du transporteur Air Canada, lequel déclare un profit net en progression depuis trois ans. Pour sa part, Radio-Canada demeure d'abord et avant tout une machine monumentale aspirant les deniers publics.

Mais ce ne sont pas ces grandes sociétés qui seront offertes d'ici à la fin de 1979, aux investisseurs privés. Même si des hauts dirigeants du CN et d'Air Canada paraissent maintenant sympathiques à la participation de

nouveaux actionnaires ou partenaires.

Les sociétés de la Couronne les plus susceptibles de faire incessamment partie du secteur privé sont: Eldorado, une compagnie minière exploitant des gisements d'uranium et dont l'actif se chiffre par \$352 millions; Canadair, de Montréal, qui a encaissé un profit net de \$3,2 millions en 1978, et dont le nouveau produit-vedette est le jet Challenger, avion pour homme d'affaires fortuné, coûtant \$7 millions l'unité; de Havilland Aircraft of Canada, constructeur du Dash-7, appareil à décollage et atterrissage courts, du Twin Otter, avion destiné au transport des passagers, et du Buffalo, affecté au transport de marchandises.

Ottawa fit l'acquisition au coût de \$38 millions, de la société de Havilland en 1974. A cette époque, l'entreprise manufacturière était une filiale de la puissante multinationale Hawker-Siddeley Group, de Londres. En 1976, le gouvernement fédéral dépensa le même montant pour s'assurer le contrôle de Canadair, succursale de la General Dynamics Corporation, de St. Louis, Missouri, société possédant également la compagnie Asbestos, celle que le gouvernement québécois cherche justement à nationaliser. La prise de contrôle des deux manufacturiers d'avions était la solution trouvée par le gouvernement libéral pour empêcher leur passage sous juridiction étrangère.

Northern Canada Power Commission, Northern Transportation Co., Canadian Arsenals, Téléglobe, Télésat et la Corporation de développement du Canada, sont d'autres entreprises dominées par la bureaucratie fédérale, mais dont le présent gouvernement entend se départir rapidement. Bref, il est question de vendre au secteur privé le tiers des quelque 400 sociétés de la Couronne.

Voilà une bonne façon de revaloriser le monde de l'entreprise privée, en soulageant les contribuables d'un poids depuis trop longtemps insupportable, celui de la bureaucratie bedonnante, laquelle se contentait de puiser dans les goussets des citoyens pour réparer les gaffes coûteuses résultant de son inefficacité.

parole aux lecteurs

Sa vie a été généreuse et édifiante

Le 1er août dernier, la communauté chrétienne de Métabetchouan rendait un dernier hommage à l'un de ses valeureux fils, RAOUL REMBLAY, frère de Mgr Victor. A cette occasion, le père Laurent Tremblay, o.m.i., frère du défunt, brossa un vibrant tableau de ce personnage pittoresque. Les nombreux amis de cette famille exceptionnelle de St-Jérôme méritent de pouvoir lire et relire l'essence de cet hommage du père Laurent, dont voici le texte, presque au complet.



Merci, mon Dieu, de ce RAOUL dans la trentaine, animateur et chef de la maison, fermier consciencieux, terrible travailleur, estimé de tout le voisinage, lecteur assidu du DEVOIR, ouvert au progrès, partisan de toutes les bonnes causes et initiatives de chez nous. Pour le mûrir et le grandir davantage, il ne manquait plus à ce jeune homme que les grandes épreuves. Vous ne l'avez pas ménagé, Seigneur, votre serviteur RAOUL. Ce fut pour lui LA TRAGÉDIE DU LAC-ST-JEAN, comme l'appelle si justement Mgr Victor dans son dernier bouquin publié quelques mois avant sa mort. Un livre puissant de vérité qui se lit en pleurant, car il contient le récit incroyable du martyre de centaines de braves cultivateurs de chez nous, victimes des fameux baignages, c'est-à-dire volés, ruinés, écrasés par les ruses inhumaines des puissances de la politique unies, associées et vendues aux puissances d'argent.

Le désastre de RAOUL fut sans limite et brisa totalement sa carrière en le faisant souffrir dans ses ambitions de jeune père de famille, de fidèle habitant accroché à la terre des aïeux, de citoyen respectable qui aurait voulu vivre sans dettes et sans être au crochet des autres, comme un membre inutile et encombrant dans la société. Il souffrit dans sa fierté envers sa femme, envers ses enfants, envers tout le monde, comme un pauvre soldat vaincu qui

après la guerre rentre chez-soi honteux et couvert de blessures inguérissables.

J'ai vu pleurer RAOUL à chaudes larmes et gémir comme le saint homme JOB de la Bible, assis sur ses affreux malheurs. Son admirable femme l'a sauvé plus d'une fois du désespoir, son curé également, et tous vous autres: sa parenté, ses voisins, ses vrais amis. Vous ne l'avez pas renié ni lâché; vous l'avez réconforté de vos paroles encourageantes, et surtout de vos générosités, de votre argent. Si je m'écouais, j'en nommerais plusieurs ici présents: car mon frère RAOUL m'a confié bien des secrets. Merci, mon Dieu, d'avoir au milieu de ses plus cruelles épreuves, entouré RAOUL de tant d'amitiés solides, de tant de supports fraternels.

Et l'épreuve n'est pas terminée: son Eugénie sera malade pendant trente ans. Il l'entoure d'affection et de délicatesses; il la maintient vivante et heureuse. D'ailleurs, comme dans le cas du saint homme JOB, Dieu permet à RAOUL de triompher de ses malheurs. Sa famille s'agrandit: elle lui apporte un sursaut de consolations et de fierté; car son fils et ses nombreuses filles réalisent pleinement ses rêves.

Il redevient dans la société un citoyen honorable, au zèle apprécié et aux mérites reconnus. Il participe très active-

ment à la fondation de l'U.C.C. et de la CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY. Il contribue à l'organisation de la CAISSE POPULAIRE de St-Jérôme et des ECOLES RURALES SPECIALISEES. Il est 21 ans président de la COMMISSION SCOLAIRE locale: il siège pendant une quinzaine d'années à la MUTUELLE D'ASSURANCE de l'U.C.C., au bureau chef de Montréal.

Un jour, en réparant une clôture à Jonquière, une femme s'émouvait de son beau talent et s'attardait à le complimenter. Elle deviendra pour RAOUL une seconde épouse: cette Yvette St-Laurent, l'excellente compagne, de sa vieillesse trop délaissée. Ce fut pendant 5 ans pour ce ménage une oasis de bonheur, à deux pas de l'église où RAOUL sert la messe et communique chaque matin.

Mais le Seigneur met fin subitement à cette douce idylle: Yvette meurt à son tour, et RAOUL reste seul à 80 ans pour s'acheminer dans le long et pénible sentier qui mène au cimetière. Un foyer de vieillards, une petite chambre solitaire, de longues heures à penser, à s'ennuyer, à souffrir. Il se rend compte que sa mémoire s'en va, et que le moindre effort dépasse ses capacités. L'artériosclérose le tue lentement, en lui imposant un calvaire de cinq

longues années où il souffrira sans répit.

Il doit entrer au CENTRE HOSPITALIER DE METABETCHOUAN. Malgré les bons traitements et son admirable résignation, bien des larmes amères vont couler sur ses joues, bien des heures cruelles lui arracheront des soupirs angoissés.

Au cours de cet été 1979 qui devait être le dernier de sa vie, la mort de Mgr Victor, loin de l'attrister et de l'abatre, le porte extrêmement à désirer le même sort. Il le demande à Dieu avec une ferveur émouvante; il nous annonce que sa fin est prochaine et nous répète souvent des recommandations comme celles-ci: "Restez avec moi. Ne m'abandonnez pas".

Son geste le plus familier est celui de joindre les deux mains, comme le prêtre à l'autel, et de les élever lentement vers le ciel, dans une attitude de supplication ardente, en s'écriant: "Mon Dieu, mon Dieu, venez à mon secours". Pendant son agonie qui dure plus d'une semaine, il murmure des textes de prières apprises par cœur depuis son enfance, des invocations spontanées, des refrains de cantique à la Vierge.

Malgré toutes les tristes apparences extérieures de semi-conscience, son âme se tient sûrement en présence du Seigneur. En m'écoutant raconter la chose, un de ses vieux amis, compagnon d'armes, me répliqua: "C'est ce qu'il a fait toute sa vie. J'ai voyagé avec RAOUL bien des fois. En auto pendant la journée, comme dans la chambre d'hôtel le soir, il nous récitait à haute voix des tas de prières infiniment belles qu'il savait par cœur".

Vie généreuse, mort édifiante; bonté, prière, fidélité, et souffrance, n'est-ce pas là, Seigneur, le vrai programme de votre Evangile?

Texte de Laurent Tremblay, o.m.i., par Louis N. Hudon, c.s.s.r., C.P. 1173.

Le 3 août.

Un code d'éthique pour les membres du cabinet de Joe Clark



Hymne à la rose

Oh Rose!, tu n'as pu naître du néant. Non, car lui, n'existe pas. Dieu, dans son infinie Sagesse, Te présente aux hommes, sous ta forme subtile. Mais les hommes, ces pauvres ignorants,

Te cherchent, mais ne te voient pas. Car de la matière, ils ont fait la déesse. Ta lumière pour tous les yeux, brille. Mais les aveugles sont le lot de ce monde. Oh! que de splendeur tu fécondes.

Oh Rose!, éternelle et sublime reine des fleurs, Symbole et source de connaissance ésotérique. Tu gardes dans tes pétales et dans ton cœur La majestueuse et éternelle splendeur du Cosmique.

De tes racines enfouies dans cette terre négative. Tu aspiras aux beautés universelles positives. Aux yeux des profanes, tu es une fleur parmi toutes les autres.

Alors que ceux qui te connaissent, sans arrière-pensée, deviennent tes apôtres.

Tes épines symbolisent les douleurs du temps. Et tes feuilles, te servent d'abri.

Ton parfum exquis, s'envole sur les ailes du vent. Car tu ne peux te révéler à ceux qui n'ont pas compris.

Quoique tu sois aussi le symbole de l'amour et de la beauté.

Quoique chaque jour, tu sois poétisée et chantée. L'authentique respect qui te revient

Peut être compté sur les doigts de la main. Car quelqu'un a déjà dit: l'important c'est la Rose; je le crois.

C'est en effet véridique: l'important c'est la ROSE, CROIS-MOI!

Leinad Trebor, 589, Bergeron ouest, Alma.

Confiance aveugle

Présentement, tout ce qui se fait, se travaille par les gens du secteur concerné et le bureau de l'hôtel de ville où Benoit Simard, ancien greffier et maintenant affecté à ces développements, y fait valoir son expérience acquise.

Un règlement d'emprunt a été à l'approbation des contribuables concernés dans la zone désignée qui est en grande partie formée de l'agglomération commerciale de la rue Racine de l'est à l'ouest, et de la rivière Saguenay au nord et une ligne irrégulière pour la délimitation sud.

J'ai assisté à la séance d'information où les responsables étaient ouverts aux questions, mais très peu de personnes s'y

J.-A. Raymond Beaulieu, 697, boul. Saint-Paul, Chicoutimi.

Le 1er août.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Entre le ketch *Bruce Robert* 45 et son constructeur

Une aventure qui se poursuit depuis 4 ans déjà

par Gérard Duhaime

JONQUIERE (GD) — Avant de larguer les amarres, ces cordages qu'il rangera quelque part sur le pont de son ketch, Bernard Blanchard doit d'abord mener à terme une croisière aventureuse semée d'expérience aux goûts divers: il doit achever la construction de son voilier de fibre de verre, long de 45 pieds, entreprise il y a maintenant quatre ans.

Comme plusieurs, Blanchard, jeune ingénieur au bureau chicoutimien de l'Hydro-Québec, contracte le goût de la mer, cette piqure dont les origines indéterminées sécrètent des effets tenaces, voire irréversibles. Il carressera le projet d'effectuer

une circonvolution terrestre et la voile s'offre de manière privilégiée comme moyen de transport. Il met en chantier le bateau, avec des équipiers d'abord, sur un plan américain connu de plusieurs navigateurs de la région, le *Bruce Robert* 45.

Humblement, Blanchard, qui n'a rien du millionnaire capricieux ou de l'ouvrier qualifié avoué qu'il prend le large (avec un fort vent dans les voiles) à un moment où ses connaissances sont à la mesure de ses ambitions. Il n'a jamais travaillé la fibre de verre, a fait peu de menuiserie, mais connaît quelques facettes de la voile. Il se met résolument à l'étude; un apprentissage qui dure depuis quatre ans et qui

lui rapporte beaucoup, qui le transforme et le fait se connaître et connaître les divers domaines nécessaires à la réalisation de l'oeuvre. Il accumule et parcourt les livres de météorologie, de navigation, fouille et découvre. Il rencontre des gens tantôt désintéressés et hardis, tantôt hésitants, bien intentionnés ou vaguement profiteurs.

Il apprend beaucoup et la construction prend l'allure d'un premier voyage aux méandres inattendus, heureux ou décevants, dont il n'avait pas soupçonné toute l'étendue.

Humblement aussi, Blanchard pourrait peut-être soutenir qu'il n'a que le mérite de sa ténacité, inspirée par son projet. Car l'entreprise, soutient-il, est en-

visageable pour plusieurs qui veulent hisser résolument les voiles quand le vent souffle.

Des dollars

Il aura fallu des dollars, beaucoup de dollars pour acheter les tonneaux de fibre de verre, les pieds de planches, pour louer un hangar, payer les outils, le moteur, le grément. Il a fallu les trouver aussi. Blanchard y met tous ses revenus.

Un moment, il a tenté des expériences de financement qui se sont avérées plutôt malheureuses mais n'ont pas miné sa détermination. Quand on vise la côte, il faut tenir le cap malgré la tempête.

S'il a beaucoup déboursé en énergie et en billets de banque, ses objectifs sont toujours les mêmes, bien qu'il lui aura fallu apporter des modifications dans l'échéancier et le budget: il veut laisser le quai sans dette: "Ce que j'aimerais, c'est écrire... Travailler en cours de route s'il le faut".

Départ

"J'aimerais partir pour 1981". Déjà, l'itinéraire est arrêté et Blanchard connaît mieux la navigation et la mer: son projet en tête, il a traversé l'Atlantique, croisé dans les Antilles et participé à quelques courses sur quillard.

Le bateau, construction "sandwich" (un matériau spécial que recouvre sur ses deux faces la fibre et la résine),



BRUCE ROBERT'S 45 — Vous voyez la chaise, dans le coin inférieur gauche de la photo (côté bâbord)? Ce

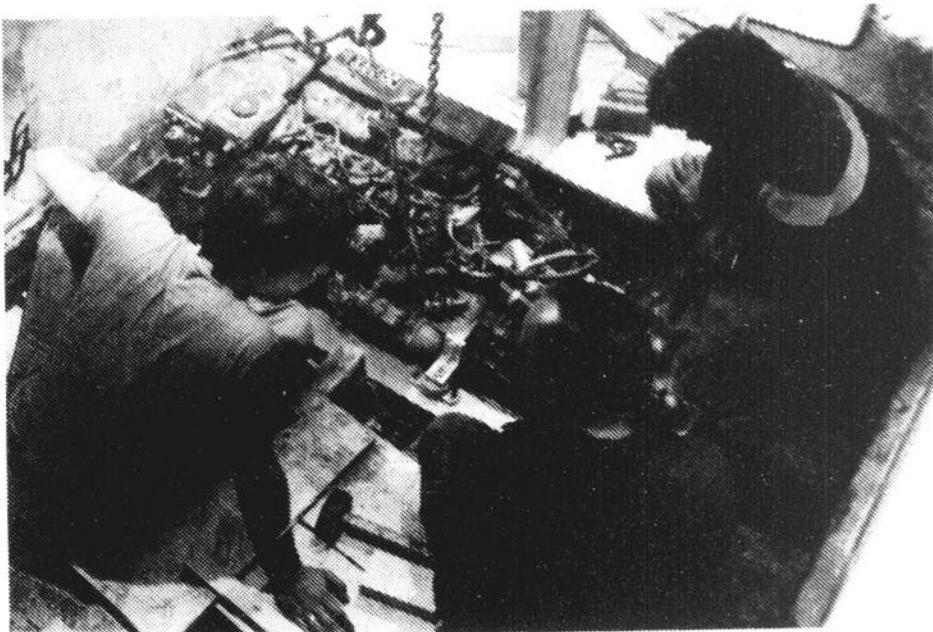
n'est pas elle qui est petite; c'est le voilier que construit Bernard Blanchard qui est immense.

est immense pour une initiative à peu près individuelle. Ses 45 pieds de longueur supporteront

les deux mats, qui traverseront le pont à niveau unique. Il déplacera 26,880 livres, aura

10,000 livres de lest et six pieds de tirant d'eau. Sa voilure aura une superficie de 8,752 pieds

carrés un bateau qui aura coûté \$50,000. De quoi faire un fameux tour du monde.



AIDE — De temps à autre, on vient aider le constructeur amateur; ainsi, Blanchard a pu bénéficier de l'assistance de quelques connaisseurs pour installer son moteur diesel Volvo de 48 forces.

(Photos Paulo Rousseau)

Déterminée

Desbiens se prépare à annexer une partie du territoire de Chambord

CHAMBORD (JG) — La ville de Desbiens veut annexer une partie du territoire de Chambord; à cette fin, elle a déjà préparé trois règlements qui n'ont pas rencontré l'assentiment du gouvernement. Le dernier a été refusé au mois de février cette année. Mais elle revient à la charge et un autre règlement, le quatrième, est encore sur la table.

Toutefois, le règlement 153 établi par le conseil et approuvé le 4 juin, contient d'importants changements par rapport aux autres. Antérieurement, sur le

territoire convoité par la ville de Desbiens, il y avait l'ACL, le Mont-Dequen et le motel Lac-Saint-Jean. Dans son dernier assaut, elle laisse aller le Mont-Dequen et le motel Lac-Saint-Jean.

Quoi qu'il en soit, le conseil de Chambord n'entend pas céder au désir d'annexion d'une partie de son territoire au profit de sa voisine, surtout que l'ACL est un important pourvoyeur de fonds pour la trésorerie municipale.

On a résolu de convoquer le conseil de Desbiens à une ren-

contre avec le conseil de Chambord, ce qui n'a jamais été fait, dit-on.

La partie de territoire recherchée par Desbiens commencerait à l'ancienne plage de Chambord pour aller jusqu'à la rivière Métabetchouan d'une part et au rang Trois de la ville du maire Ménard.

Dans son règlement, on soutient que la majorité des citoyens de ce secteur (12) font partie de la ville de Desbiens au point de vue des services religieux, du service téléphonique,

du service postal et autres (affaires, loisirs). L'exiguïté du territoire de la ville de Desbiens est une autre raison.

De fait, la municipalité de Desbiens s'est vue dans l'obligation d'utiliser certaines parties du territoire convoitées pour augmenter son potentiel récréatif et touristique.

Dans tout cela, la prochaine étape, c'est cette rencontre demandée par le conseil de Chambord à son homologue de la ville de Desbiens. On ne sait pas encore si cette dernière acceptera.

Deux nouveaux complexes à La Baie et à St-Bruno

CHICOUTIMI (LG) — Deux complexes de 20 logements chacun seront bientôt érigés dans les municipalités de La Baie et Saint-Bruno, a annoncé hier, le ministre responsable de la Société d'habitation du Québec, M. Guy Tardif.

Financé par la Société d'habitation du Québec en collaboration avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'administration du complexe sera confiée à l'Office municipal d'habitation de La Baie.

À La Baie, le projet, de près de \$600,000, sera localisé entre la première et la deuxième Avenue, et sera composé de 18 logements d'une chambre à coucher et de 2 logements de deux chambres à coucher.

Les logements sont destinés aux personnes retraitées à faible revenu ou à revenu modique.

Le contrat de construction a été octroyé à la firme Desbiens et Bouchard et les travaux devraient durer huit mois.

Saint-Bruno

À Saint-Bruno, le projet de l'ordre de \$600,000 également, possède les mêmes caractéristiques.

Il sera érigé sur les rues 4H et Jauvin par la firme Paul Fortin et Fils.

Comme dans l'autre, le déficit d'exploitation est assumé par la SCHL (50 pour cent), la SHQ (40 pour cent), et la municipalité (10 pour cent).

Alimentation en eau potable

Chambord attend patiemment la décision de la direction générale de l'environnement

par Jacques Girard

CHAMBORD — La Direction générale de l'environnement urbain a pris connaissance du projet acheminé à la mi-juillet par la municipalité de Chambord pour l'alimenter en eau potable; toutefois, avant de se prononcer en principe sur ce projet, il faudra que le secteur où on entend puiser l'eau soit soumis à un échantillonnage d'heures de pompage. En tenant compte de certains paramètres précis, on devra effectuer des analyses après 24, 48 et 72 heures.

Et même encore là, si les essais s'avéraient positifs, la Direction générale de l'environnement se pose une autre question. Le premier projet mis en chantier par l'équipe de l'ex-maire Robert Laroche, rejeté par l'équipe en place à la table du conseil et deux fois par la population en référendum, est encore dans la course. De fait, dans la lettre du SPE et signée du

directeur général de l'environnement, M. A. Chamberland, il est écrit: "Selon ces constatations, il est difficile d'évaluer le projet le moins coûteux étant donné que les éléments comparés sont différents. En supposant que le traitement pour la dureté soit enlevé du projet antérieur et que le réservoir soit diminué à 180,000 gallons, les coûts comparatifs seraient vraiment significatifs. Afin de prendre une décision éclairée, il faudra préciser les dépenses relatives à l'opération et l'entretien des équipements proposés dans les deux projets. Nous croyons que ce facteur peut être un élément décisif primordial."

Un autre élément peut faire pencher la balance, il s'agit de la présence de manganèse et de fer dans le secteur choisi pour le puits d'alimentation. La dépêche gouvernementale dit: "De plus, les analyses préliminaires effectuées sur l'eau des puits que vous proposez démontrant que les

taux de fer et de manganèse augmentent avec la durée du pompage, il faudra voir à quels taux ces deux paramètres se stabilisent pour juger de l'opportunité ou non de prévoir un traitement approprié. Les coûts rattachés à un tel traitement constituent également un facteur décisionnel important."

Dans les deux cas, le coût d'aménagement des deux puits dans le projet mis en marche par l'équipe du maire Ménard et le coût d'aménagement du puits prévu dans le premier projet sont sensiblement les mêmes. Dans le premier projet, on pourrait enlever le traitement pour la dureté de l'eau puisqu'il n'est pas obligatoire. Celui-ci pourrait même desservir les 45 usagers du réseau privé de "l'Aqueduc des Sables" dont l'eau n'est pas jugée potable par le SPE. Cela grâce à l'installation d'une conduite d'amenée de 6 pouces prévue dans ce projet.

Voilà où en est rendu le

problème de l'eau à Chambord après plusieurs années. Les deux solutions sont maintenant confrontées. Cependant, la dernière, celle mise en chantier par l'équipe du maire Ménard, devra passer avec succès les analyses rigoureuses des 72 heures de pompage. Dans le projet qu'elle a fait parvenir à la mi-juillet par suite d'une ordonnance du SPE, le temps de pompage a duré 48 heures, "à cause du bris des pompes", selon les raisons données par la Compagnie internationale des eaux. Par contre, le premier projet a été accepté entièrement par le SPE, ayant passé haut la main tous les tests possibles.

Ainsi, à la dernière séance du conseil, il a été voté une somme de \$15,500 pour procéder à la construction d'un puits d'essai où on pourra faire le test des 72 heures de pompage à "haut débit". Les membres du comité

de citoyens jubilent de voir le premier projet encore dans la course. Il faut dire que celui-ci a été formé de personnes favorables au projet avancé par le conseil du maire Laroche dont les cinq conseillers démissionnaires par suite du rejet par la population de cette solution. Rappelons que le maire Robert Laroche a été forcé pour des raisons de santé de quitter la mairie où le présent maire, M. Roland Ménard, a été élu par acclamation. Le conseil qu'il préside a rejeté d'emblée la première solution pour concevoir celle soumise à la mi-juillet au SPE et qui est loin d'être acceptée.

Le maire Ménard dit à qui veut l'entendre "qu'ils sont en avance", mais dans l'esprit du SPE, la première solution est encore sur la table, ayant déjà franchi toutes les étapes exigées par le gouvernement. La dernière, il lui reste les 72 heures de pompage à franchir. Si elles réussissent, ce sera alors la confrontation.

11-12 AOUT 1979

FESTIVAL AERONAUTIQUE

Alma

"viens prendre l'air."



Admission: \$2.00 adultes

GRATUIT pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Une invitation!...

fourre-tout



bertrand
genest

Alcan et la pluie

Jean-Claude Martel, président du Conseil central des syndicats nationaux (CSN) dans la région, a déclaré, hier, que "l'Alcan a toujours fait la pluie et le beau temps au Saguenay-Lac-Saint-Jean".

L'invité du Cercle de presse parlait à ce moment du rôle de l'entreprise dans l'économie. Mais en même temps, le syndicaliste donnait raison, en quelque sorte, aux personnes qui soupçonnent les grandes entreprises industrielles d'ensemencer les nuages, afin de permettre à leurs centrales hydro-électriques de ne jamais manquer d'eau. Juillet aurait-il été exceptionnellement beau, parce que plusieurs turbines ne fonctionnaient pas, en raison de la paralysie de deux alumineries causée par la grève déclenchée le 1er juin dernier?

aujourd'hui



Gerald Ford.

Principaux anniversaires historiques:

1975 — Deux bateaux entrent en collision sur un cours d'eau, près de Canton, 500 noyés.

1974 — Gerald Ford devient le 38ième président des États-Unis à la démission de Richard Nixon.

1972 — Bilan de la dépression tropicale Agnes sur l'est des États-Unis: 118 morts, \$3 milliards et dégâts.

1970 — Un avion péruvien s'écrase au décollage de Cuzco: 98 morts.

1969 — L'actrice Sharon Tate et quatre de ses amis sont découverts assassinés à Beverly Hills (Californie).

1964 — Les Nations unies ordonnent un cessez-le-feu à Chypre.

1960 — Coup de force au Laos.

1945 — Un avion américain lâche une deuxième bombe atomique sur la ville japonaise de Nagasaki, qui est détruite à moitié.

1942 — Les autorités britanniques arrêtent le Mahatma Gandhi, leader nationaliste indien, qui restera interné jusqu'en 1944.

1902 — Edouard VII est couronné roi d'Angleterre à la mort de sa mère, Victoria.

1898 — Madrid accepte les conditions de paix mettant fin à la guerre hispano-américaine.

1830 — Louis-Philippe accepte le trône de France.

1805 — L'Autriche rejoint l'Angleterre et la Russie comme signataires du traité de Saint-Petersbourg contre la France.

1792 — Etablissement de la Commune révolutionnaire de Paris.



Il rêve de quitter le fédéral

Lors d'une récente réunion sociale, le député fédéral de Jonquière, Gilles Marceau, n'a pas caché son intention de quitter le bateau fédéral libéral qui coule, pour se tourner vers les cieux invincibles de Québec.

Devant la montée des ryanistes, Marceau aimerait bien avoir l'occasion de livrer bataille à Claude Vaillancourt. "Ouvrir au fédéral, c'est très ingrat!", a-t-il confié à des intimes... Mais ses proches laissent entendre aussi que Gilles Marceau ne dédaignerait pas la mairie de Jonquière, si un noyau de loyaux partisans lui offrait une possibilité de victoire au scrutin de novembre prochain.

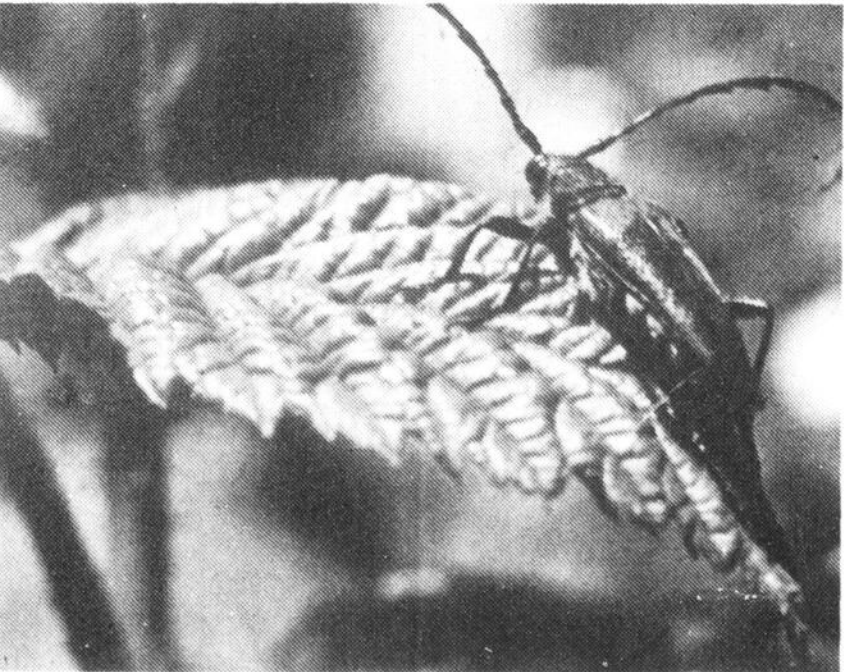
Mais présentement, l'affaire du Centre des données fiscales l'ennuie... On voit ici le député Marceau entouré de son épouse et de membres du conseil municipal de Jonquière, Yvon Dubé.



A l'estrange d'honneur?

Il sera intéressant de suivre toutes les péripéties de cette grande journée d'inauguration de la centrale LG2, le samedi, 27 octobre prochain, présidée par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque. La cérémonie sera d'ailleurs télédiffusée en direct au Canada et à l'étranger par la Société Radio-Canada. Nous n'avons pas encore reçu la liste des invités mais il sera curieux de voir quel sort on réserve, dans ce spectacle grandiose à Robert Bourassa, celui qui, un soir

historique, au Colisée de Québec, lançait le défi de la Baie James. Notre photo montre ici l'ancien premier ministre de la province, à la rivière La Grande avant les travaux d'harnachement. Il sera certainement invité, puisque le gouvernement péquiste possède plus de considération que le gouvernement libéral précédent. Il a au moins sorti de la poussière la fameuse statue de Duplessis que l'équipe Lesage avait cachée dans les entrepôts du gouvernement.



Guide de protection

Le ministère de l'Agriculture du Québec vient de mettre en circulation (mieux vaut tard que jamais) son édition 1979 du "Guide de protection du jardin domestique" et cette brochure, distribuée gratuitement, s'adresse aux personnes qui cultivent un potager, entretiennent quelques arbres fruitiers et embellissent leur propriété de plantes ornementales.

Après certains renseignements généraux sur les antiparasitaires, on décrit les moyens de lutte contre les insectes et les maladies dans les cultures de légumes, petits fruits, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement. Finalement, un court chapitre est consacré aux principaux ennemis des pelouses.

Pour se procurer ce guide, il faut écrire au Service de l'information, ministère de l'Agriculture, 1140, rue Taillon, Québec. Vous l'aurez pour l'an prochain.

(Photo Jacques Desbiens)

Deuxième crématorium

Une deuxième maison funéraire de la région offrira le service du crématorium, à compter de demain.

Il s'agit de la maison Emery Gravel, de Chicoutimi, secteur Nord, dont M. Jean-Marie Gravel est le propriétaire. Cette maison funéraire dessert le secteur Nord depuis près de 85 ans.

Selon M. Gravel, ce service répondra aux demandes d'une population de plus en plus en éveil, face au progrès et à la modernisation, et il sera situé au 2442, de la rue Roussel. Rappelons que cette maison funéraire offre également un service d'ambulance.

Journée d'animation

Et elle s'adresse aux personnes du troisième âge de Chicoutimi qui ont le goût de s'amuser et de fêter. Cette journée d'animation populaire, organisée par le service municipal des loisirs, aura lieu samedi, dès 13h00, au chalet du parc Rosaire-Gauthier.

Des activités plein air, comme le ballon-volant et la balle molle, la baignade, le tennis, ainsi que des jeux de société (cartes, dames, fléchettes) sont au programme.

En soirée, danse, chants, musique, animés par plusieurs musiciens sauront récréer les personnes du troisième âge qui se savent jeunes.

Un rendez-vous à ne pas manquer. "L'fun" sera au parc Rosaire-Gauthier, samedi.

Tournoi de la JC de St-Fulgence

La Jeune Chambre de Saint-Fulgence présentera, les 18 et 19 août, un tournoi régional de balle lente sur le terrain de la municipalité. Les profits serviront à financer les activités du mouvement, au cours de la prochaine année.

Bien que les inscriptions entrent toujours, les organisateurs attendent la participation d'une vingtaine d'équipes de la région, dont des formations féminines de balle lente.



Un "pipe-line" pour Henri

Depuis lundi, le "cheikh" Henri sait que la guerre des surplus budgétaires, c'est un peu comme la guerre du pétrole... Une journée, les réserves disponibles paraissent abondantes, et le lendemain, c'est la pénurie. C'est la crise, et avec elle, la guerre entre les émirats.

La morale de cette autre page de la souvent triste histoire de l'OPEP (Organisation des politiciens enrouleurs de la population): quand on recherche à tout prix le profit (économique ou politique), les surplus budgétaires, c'est comme le pétrole, ça s'envole de toute façon en fumée... Probablement que la prochaine fois, le "cheikh" Henri se servira un peu mieux de son "pipe-line"...

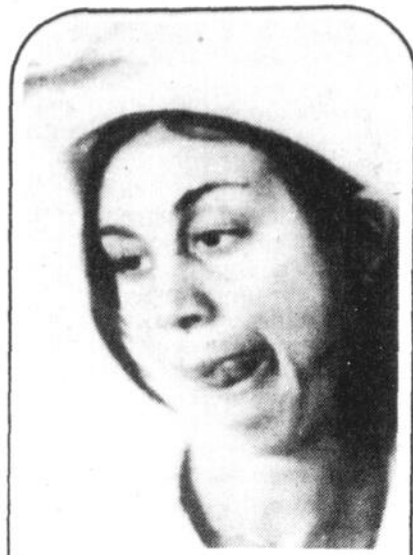


"Mort aux taxes!"

Howard Jarvis, de Californie, surnommé le "Robin des Bois" des contribuables américains, va certainement passer à la postérité. Une entreprise vient en effet de mettre sur le marché un nouveau jeu intitulé "Ax your Tax!" ("Mort aux taxes!").

Les redevances que recevra le millionnaire Jarvis, âgé de 76 ans, seront versées à l'American Tax Reduction Movement.

Le nouveau jeu, qui a certaines ressemblances avec le célèbre Monopoly, fait actuellement l'objet d'une traduction française.



Gymnastique faciale

Wendy Way, âgée de 21 ans, n'a pas aperçu le monstre du lac Saint-Jean qui hante les nuits du journaliste Jean-Claude Saint-Pierre, de Roberval, depuis plusieurs mois.

Ces mimiques font tout simplement partie de son entraînement quotidien depuis que l'Américaine s'est jointe à une troupe professionnelle de clowns de New York, The Cumezy Bozo Ensemble.

A une prochaine Jean-Claude!

québec en bref

Partielles le 10 sept.?

MONTREAL (PC) — Selon Le Devoir, il se pourrait que le premier ministre René Lévesque déclenche, dès cette semaine, des élections partielles dans les comtés de Beauce-Sud, Prévost et peut-être Maisonneuve et ce, pour le 10 septembre.

Le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, a confirmé, mardi que la Loi électorale interdit de déclencher des élections, partielles ou générales, durant la période du recensement des électeurs et de la révision des listes électorales. Or, cette période s'étendra cette année du 17 septembre au 11 novembre.

En théorie, selon M. Côté, le gouvernement pourrait quand même tenir des élections durant cette période, mais il faudrait qu'il consente à utiliser les listes électorales dressées l'an dernier; hypothèse improbable, de poursuivre M. Côté, parce que des élections tenues en pareilles circonstances pourraient être entachées d'illegalité.

Si bien que le gouvernement doit tenir le scrutin avant le 17 septembre ou le reporter au 12 novembre. Le 10 septembre est le dernier lundi disponible avant la période de recensement.

"Recul inacceptable"

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, a qualifié de "recul inacceptable" la proposition du chef libéral, M. Claude Ryan, en matière de juridiction sur les richesses naturelles.

M. Ryan avait déclaré, dimanche, que le gouvernement fédéral devrait être autorisé à intervenir dans ce secteur afin de s'assurer que les profits tirés de ces richesses soient également répartis entre toutes les provinces.

Dans un communiqué émis mercredi, à Québec, le ministre Bérubé soutient que cette position va à l'encontre des revendications historiques du Québec. Il assure que cette proposition ouvrirait la porte à l'envahissement, par Ottawa d'un domaine où la juridiction provinciale est exclusive.

Elimination de 890 emplois

MONTREAL (PC) — Dans sa livraison de mercredi, La Presse, citant un rapport récent de Loto-Canada au ministre d'Etat chargé de la Santé et du Sport amateur, écrit que l'abolition de la loterie canadienne entraînerait l'élimination de 890 emplois directs, dont près de la moitié au Québec.

Cette perte d'emplois représenterait, toujours selon le rapport cité par le quotidien, quelque \$22 millions en perte de salaires annuels.

En outre, 2.400 personnes risqueraient d'être également touchées indirectement par cette décision du gouvernement conservateur, laquelle entraînerait ainsi une perte globale de 3.290 emplois.

Le rapport soumis au ministre Steven Paproski soulignerait que l'abolition de Loto-Canada entraînerait automatiquement la mise à pied des 160 employés permanents de la loterie canadienne. Les 430 grossistes de billets, dont 184 au Québec, seront également touchés directement.

Enfin, Loto-Canada prévoit l'élimination de 300 postes chez ses fournisseurs réguliers, la très grande majorité d'entre eux installés au Québec et en Ontario.

Dans son rapport, selon La Presse, Loto-Canada propose comme solution de rechange à l'abolition de la loterie la formation d'une régie fédérale des loteries, où les provinces détiendraient la majorité des sièges.

Poulet mangeable

QUEBEC (PC) — Les quelque 1.400 livres de poulet saisis la semaine dernière au centre hospitalier Robert-Giffard, à Québec, étaient propres à la consommation.

C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole du service d'inspection des produits carnés au ministère québécois de l'Agriculture, M. Claude Bergeron.

Il a précisé qu'une dizaine d'analyses en laboratoire avaient démontré que la qualité de la volaille se situait à l'intérieur des normes généralement acceptées pour une viande.

Le poulet avait été saisi dans les cuisines de l'institution par des inspecteurs du MQA, le 30 juillet, à la suite de plaintes logées par des cuisiniers.

M. Bergeron a toutefois rappelé qu'il s'agissait d'une viande traitée, qui avait été lavée dans une solution vinaigrée, cuite puis congelée.

"Il n'y a pas de bactéries qui pourraient résister à tout ça. Si nous avions eu des échantillons valables des samedis, on aurait peut-être pu prendre une décision plus éclairée", a-t-il ajouté.

Même si les analyses ont démontré qu'elle pouvait être consommée sans danger, la viande saisie ne sera cependant pas servie aux patients.

La direction de l'hôpital a fait savoir qu'elle avait demandé qu'elle soit détruite, à cause de "l'arrière-goût" psychologique laissé par la publicité qui a entouré cette affaire.

Evasion

COWANSVILLE (PC) — Clément Lebel, un bagnard âgé de 42 ans, qui purgeait une peine de 19 ans de prison au pénitencier fédéral de Cowansville, s'est évadé mercredi après-midi.

Lebel, qui faisait partie d'une équipe extérieure, a profité que son moniteur avait le dos tourné pour prendre la fuite.

Condamné à 19 ans de bagne pour vol à main armée, en mai 1971, Lebel ne devait être libéré qu'en août 1989. Des recherches ont aussitôt été organisées pour le retracer et le ramener au bercail à sécurité moyenne.

Bourgault

MONTREAL (PC) — Certains membres du Parti québécois dans la circonscription de Prévost tentent de convaincre l'ex-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), M. Pierre Bourgault, de poser sa candidature à l'assemblée d'investiture en vue de la prochaine élection complémentaire.

M. Pierre Bourgault, a confirmé à The Gazette, au cours d'une entrevue téléphonique qu'il avait été approché par des péquistes de ce comté des Laurentides mais qu'il accepterait à une seule condition: que les membres du parti dans la région et le premier ministre Lévesque acceptent sa candidature.

"Je ne veux pas de troubles et de critiques, et je veux être sûr que M. Lévesque et les partisans du comté veulent que je sois candidat."

Burns annonce officiellement sa démission

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à la Réforme parlementaire, M. Robert Burns, a mis fin, mercredi, à un long suspense en annonçant qu'il démissionnait du conseil des ministres et de son poste de député.

La démission de l'un des cinq superministres du gouvernement québécois ouvre la porte à des élections complémentaires dans le comté montréalais de Maisonneuve.

Le geste de M. Burns n'a surpris personne puisque le 16 mai dernier, il faisait savoir qu'il quitterait incessamment la vie politique.

L'ex-ministre, qui est âgé de 43 ans et qui a déjà été victime d'une crise cardiaque au printemps de 1978, a tenu à faire taire toutes les rumeurs circulant à son sujet. "La seule raison de mon départ, a-t-il dit, tient à mon état de santé, et il n'y a aucune conflit entre moi et le premier ministre René Lévesque."

"Ma démission n'a rien d'idéologique, je n'ai aucune raison de quitter la politique hormis mon état de

santé. Je réaffirme par la même occasion mon adhésion à la thèse de la souveraineté-association", d'affirmer ce dernier devant les membres de la presse.

Relations avec Lévesque

M. Burns, l'un des six députés péquistes élus à l'Assemblée nationale en 1970 et l'un des vétérans du PQ, a tenu à aborder la question des relations entre lui et le premier ministre René Lévesque, relations qualifiées parfois de tendues.

Il a admis avoir eu "2 ou 3 chicanes" avec son chef au cours des 10 dernières années, ce qui l'a fait conclure à un mariage fructueux et non à un divorce. M. Burns a ajouté avoir toujours bénéficié d'une compréhension incroyable de la part de M. Lévesque.

M. Burns a expliqué que c'est par fidélité envers son parti et le gouvernement qu'il a retenu la date de sa démission, ajoutant que celle-ci

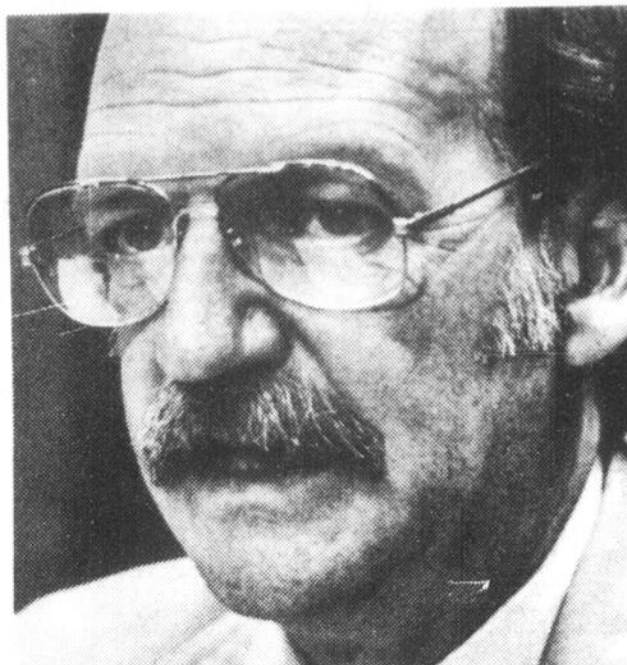
fut choisie conjointement avec le premier ministre.

Après avoir retracé les grands moments de sa carrière et ses réalisations en tant que ministre d'Etat à la Réforme parlementaire, il a dit qu'il ne pouvait maintenant être suffisamment disponible pour ses électeurs ni passer à travers une campagne électorale ou une campagne référendaire.

"Je peux mener une vie d'homme normal, mais pas la vie d'un politicien", de résumer l'ancien ministre.

Bien décidé à freiner toutes les interprétations, M. Burns a incidemment menacé de dénoncer ceux qui laisseront entendre qu'il quitte en raison d'un différend avec le parti ou avec son chef.

En ce qui concerne son avenir immédiat, M. Burns a indiqué qu'il avait, bien sûr, eu des discussions avec M. Lévesque et des gens de l'entreprise privée mais que rien de précis n'a été arrêté, si bien qu'il se considère comme un chômeur.



Robert Burns

Sentence des Cossette-Trudel

Les éditorialistes anglais divisés

(PC) — L'opinion des journaux canadiens de langue anglaise était divisée mercredi sur la condamnation à deux ans de prison moins un jour imposée à Jacques et Louise Cossette-Trudel pour leur rôle dans l'enlèvement de M. James Cross en 1970.

A Toronto, le Globe and Mail considère la sentence "un prix inacceptablement bas pour un crime abomi-

nable" tandis que la Gazette de Montréal pense que "c'est probablement la décision la plus sage que pouvait prendre le juge en chef des Sessions de la paix, M. Yves Mayrand".

Pour le Journal d'Ottawa, la sentence est assez longue "pour qu'il soit clair que rien ne peut remplacer la prison pour des fautes graves parce qu'elles auraient des motifs politiques. Une sentence plus longue n'aurait pas mieux

fait comprendre cela..."

L'Edmonton Journal fait observer: "La justice canadienne a traité les Cossette-Trudel avec justice et commisération. Eux n'ont pas fait la même chose pour James Cross."

Le Globe and Mail s'indigne parce que le crime des Cossette-Trudel fut "cruel... Un crime cruel qui a répandu au Canada ce genre de terrorisme qui afflige tellement de pays au point que la justice y est à

toutes fins pratiques suspendue.

"Personne ne réclame vengeance, mais de quelle sorte de préventif s'agit-il?"

Selon le Journal d'Ottawa, "les Cossette-Trudel, comme la plupart des autres vestiges de la brève ère révolutionnaire de la politique québécoise, ne constituent plus une menace sérieuse à l'ordre et à la sécurité... Avoir fait de nouveaux martyrs de vieux criminels n'aurait qu'entrete- tenu l'amertume d'un grand nombre".

Pour l'Edmonton Journal, "si les Cossette-Trudel avaient été libérés sans passer de temps en prison, il y aurait eu un terrible déni de justice..."

"Une sentence sévère pour le couple repent, revenu volontairement au Canada après huit ans d'exil, aurait été de la rancune. Mais une condamnation à la prison était nécessaire, malgré l'existence des deux enfants."

Colisée de Québec

Pelletier se dit confiant

QUEBEC (PC) — "Ma confiance n'a pas été ébranlée", a commenté mercredi le maire de Québec, M. Jean Pelletier, au lendemain de sa rencontre avec les autorités fédérales au sujet de la subvention de \$5 millions pour l'agrandissement du Colisée de Québec.

La veille, le maire québécois avait rencontré le mi-

nistre fédéral des Sports, M. Steve Paproski, afin de faire le point sur la subvention. Une nouvelle rencontre entre les deux hommes doit avoir lieu au début de septembre.

"On en a vu d'autres dans le dossier du Colisée de Québec, a dit M. Pelletier.

Les faits ont prouvé jusqu'ici que la confiance doit être de mise."

Les plans du Colisée de Québec dévoilés

QUEBEC (PC) — Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a dévoilé, mercredi, les plans de l'agrandissement du Colisée de Québec.

L'amphithéâtre réaménagé sera prêt à la fin de 1980 et comptera 15.040 sièges, ce qui le rendra conforme aux exigences que la Ligue nationale de hockey a posées pour l'admission des Nordiques de Québec.

Le plan comprend l'addition de 4.040 sièges dans une couronne de gradins situés au-dessus des sièges actuels et de 756 sièges dans les gradins existants, en plus d'une trentaine de loges privées qui pourront accueillir chacune six personnes.

Le coût total du projet est de \$15 millions, a indiqué M. Pelletier. De ce montant, le gouvernement du Québec s'est déjà engagé à en assumer \$7,5 millions et la ville de Québec \$2,5 mil-

lions. On attend toujours une réponse finale d'Ottawa pour la dernière tranche de \$5 millions.

Les travaux se dérouleront en deux phases, a expliqué M. Pelletier.

Dès cet automne, 756 sièges supplémentaires aux 10.040 déjà en place auront été ajoutés et seront prêts pour la première saison des Nordiques dans la Ligue nationale.

Les travaux ont débuté le 18 juin dernier et se déroulent au rythme prévu.

Quant à la phase II, elle suppose des travaux d'envoie qui seront entrepris l'été prochain, aussitôt terminée la saison de hockey. Les appels d'offres pour effectuer les travaux seront lancés en novembre 1979.

La firme Gercotech Inc. agit comme coordonnateur du projet tandis que les coûts seront sous le contrôle de Hanscomb, Roy et Associés.

NOMINATION



Benoît Tremblay



Guy Tremblay

M. Marcel Tremblay, propriétaire de Duchesne & Tremblay Meubles Ltée annonce la nomination de M. Benoît Tremblay au poste de directeur général et de M. Guy Tremblay, assistant-directeur général. MM. Benoît et Guy Tremblay possèdent respectivement 15 ans et 6 ans d'expérience. Ils profitent de l'occasion pour inviter leurs clients et amis à venir les rencontrer et constater qu'ils vendent des meubles de marques réputées.



Isolez avec la mousse Rapco et vous pourriez Recevoir un chèque par la poste

Vous ferez une double économie. D'abord, quand vous recevrez votre subvention du gouvernement ensuite, chaque fois que vous recevrez votre facture de combustible.

Des murs non isolés laissent s'envoler jusqu'à 37% chaleur*. Plus du tiers de votre combustible est gaspillé et ne réchauffe rien.



* Estimation pour une maison deux étages située dans un climat nordique avec 6756 degrés/jours. Cette maison n'a pas d'isolant ni de calorifugeage. Source: ASHRAE

Maisons construites avant 1961.



Isolant Très Efficace

Faites échec au froid avec la mousse Rapco. Elle s'infiltre partout dans les murs peu importe les obstacles. La chaleur reste à l'intérieur. Il n'y a plus de gaspillage et vos factures de combustible sont moins lourdes de conséquence.



Un p'tit coup de mousse c'est payant!

En isolant avec la mousse Rapco vous pourriez recevoir un chèque du gouvernement et économiser sur vos factures de combustible dès cet hiver et les autres à venir.

Téléphonez ou écrivez à votre représentant Rapco maintenant et faites échec au froid tout en faisant une double économie. Maintenant plus que jamais "Un p'tit coup de mousse c'est payant!"

Non inflammables à 1,208 degrés F.
LES ISOLATIONS GEMINI INC.
1859, Berlier, Laval, P.Q.
H7L 3S4

Nom	
Adresse	
Ville	
Province	Code Postal
Tél.	

horaire

CJPM

JEUDI, 9 AOUT 1979

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satellites popettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Sentinelle de l'air

17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Qui dit vrai?
19.30 Ciné-plus:
"Toute une vie"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée:
"Pauline 1980"

CKRS

JEUDI, 9 AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Les Chiboukies
10.45 Raconte quand tu étais petite
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma:
"On recherche" (Le Virginien)
16.00 Animagerie
16.30 Major Plum Pouding
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Héros dans l'ombre"

AU FIL DE L'ACTUALITÉ (2e édition)
18.00 Téléjournal national
18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures:
(Suite)
19.31 Qui sont-ils?
20.00 Les grands films:
"Le privé"
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITÉ (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Cinéma:
"L'auberge du sixième bonheur"

CBJET

(5)

JEUDI, 9 AOUT 1979

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 5 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Focus
12.30 Search for Tomorrow
13.00 To the Wild Country
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law
(Repeat)

16.30 For Kids Only - The Magazine
17.00 The Friendly Giant
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Bonkers
20.00 Mork & Mindy
20.30 The King of Kensington
21.00 Edward VII
22.00 Dallas
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Thriller

WEZF

(7)

JEUDI, 9 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC World News Tonight

18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Mork and Mindy
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Barney Miller
21.30 Carte Country
22.00 20/20
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Starsky and Hutch/Baretta

CFCF

(11)

JEUDI, 9 AOUT

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash

16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 T.B.A.
19.30 Stars on Ice
20.00 The Waltons
21.00 Live It Up
21.30 Soap
22.00 Barnaby Jones
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"One Spy Too Many"

CFCF

(11)

jeudi 9 août

14h45

CJPM — CINE-QUIZ. "Chère Louise". Drame psychologique avec Jeanne et Didi Perez. (1 h. 45).

19h30

CJPM — CINE-PLUS. "Toute une vie" (5) — Fr. 1975. Chronique sentimentale de C. Lelouch avec Marthe Keller, André Dussolier et Charles Denner. — Divers incidents menant à la rencontre de l'héritière d'un riche industriel avec un jeune voleur devenu réalisateur de films. — Évolution de l'histoire du siècle à travers la vie de quelques personnages. — Projet ambitieux mais résultat inégal. — Passages alertes. Interprétation sympathique. (3 h.).

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Héros dans l'ombre" (5) — E.-U. 1946. Drame d'espionnage de I. Pichel avec Alan Ladd, Geraldine Fitzgerald et Patrick Knowles.

vendredi 10 août

14h45

CJPM — CINEMA. "L'Américain". — Drame psychologique avec Jean-Louis Trintignant et Simone Signoret.

20h00

CJPM — FESTIVAL SIDNEY POITIER. "Un coin de ciel bleu" (A Patch of Blue) (3) — E.-U. 1965. Drame sentimental de G. Green avec Sidney Poitier, Elizabeth Hartman et Shelley Winters. — Un Noir s'intéresse à une jeune Blanche aveugle et l'aide à sortir de son milieu sordide. — Œuvre pleine de charme et de délicatesse. Réalisation sobre et efficace. Interprètes bien dirigés. (2 h.).

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE. "Quelqu'un derrière la porte" (5) — Fr. 1971. Drame psychologique de N. Gessner avec Anthony Perkins, Charles Bronson et Jill Ireland. — Un médecin tente de se servir d'un schizophrène pour éliminer l'ami d'une femme. — Sujet intéressant. Réactions arbitraires et controuvées des personnages. Mise en scène rigoureuse mais froide et distante. Interprètes peu convaincants.

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Pavillon noir" (The Spanish Main) (4) —

20h30

CKRS — CJBR — HORS SÉRIE. "Jean-Christophe". D'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland, avec Benny Schier et Simona Braham. — Jean-Christophe doit fuir la justice française. Il gagne la Suisse où un ami lui a fourni l'adresse d'un sympathisant. La maîtresse de maison ne peut résister au charme de Jean-Christophe. (1 h.).

23h00

CKRS — CINEMA. "Cinq filles par une nuit chaude d'été" (5) — It. 1970. Drame policier de M. Bava avec William Berger, Ira Furstenberg et Howard Ross. — Une série de meurtres se commet sur une île où sont réunies dix personnes. — Coups de théâtre forcés. Décor original. Ensemble artificiel. Interprétation inégale. Recherche d'érotisme. (1 h. 30).

17h00

CJBR — JO GAILLARD. (Aventu-

VENDREDI, 10 AOUT 1979

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satellites popettes
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Pistes aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire

VENDREDI, 10 AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Les ateliers
15.30 Jardin des étoiles
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Le pavillon noir"
AU FIL DE L'ACTUALITÉ (2e édition)
18.00 Téléjournal national
18.11 Actualités régionales

VENDREDI, 10 AOUT 1979

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 5 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Fitness is...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 To the Wild Country
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law
(Repeat)
16.30 Mr. Dressup

17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Getting it Together
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 John Alan Cameron
21.30 Mind your Language
22.00 The Best of Take 30
23.00 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Horseman Riding By

VENDREDI, 10 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

18.00 ABC World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Operation Petticoat
20.30 Welcome Back, Kotter
21.00 ABC Friday Night Movie
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Soap

VENDREDI, 10 AOUT

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Petticoat

19.30 Circus
20.00 Diffrent Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 Transworld Radio:
"A Round the World to China"
22.00 One Day at a Time
22.30 Put Friends
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"The Laughing Policeman"
02.00 Emergency:
"Welcome to Santa Rosa County"

(46)

résumé

Otis propose à Ryland de "collaborer" dans l'intérêt de sa propre survie. Ryland s'y oppose fermement et exige que Otis lui fasse fabriquer une fusée pour retourner sur Terre. Ce à quoi, il va sans dire, Otis réplique par des menaces de captivité.

La clé de l'énigme

"Le plus absurde dans cette affaire, c'est que, pendant tout ce temps, vous vous évertuiez à anéantir la source même du champ..."

longue, peut-être que nous l'enverrions habiter la forêt de Brocéliande. Il s'entendra bien, je pense, avec Madame Sibyl."

"La source?"

"Elle était là, à votre portée, tout près de vous. Elle vous portait par la main et vous chuchotait des mots tendres."

"Vous me faites marcher. Je..."

"Pourquoi pensez-vous que cent vieilleries mal rafistolées comme nous se sont installées ici avec un bébé naissant entre les bras et qu'elles continuent de s'encombrer d'une fillette de dix ans? Par amour des espérances? En mémoire de notre innocence perdue?"

"Otis, je vous en prie", implora

Malicia. "Non, monsieur Ryland, vous n'avez rien compris. Regardez-la, cette petite fille qui pleure dans vos bras. Savez-vous ce qu'elle est? Une mutante, le produit artificiel d'une manipulation génétique, comme les volailles que vous avez écriées dans la cité des machines ou les passereaux de la Forêt blanche. Sous son petit crâne roux, il y a une section de cerveau qui irradie une énergie destructrice sous forme d'aura. Les appareils que vous avez tenté de détruire ne font que la capter et l'amplifier pour la disperser ensuite autour de la planète. Rappelez-vous sa réaction lorsqu'elle s'est trouvée à proximité de la tour centrale. Elle a perdu connaissance sous l'effet du choc en retour. Vous n'avez jamais entendu parler d'un court-circuit? Alors, monsieur Ryland, qu'attendez-vous pour l'étrangler, cette enfant? C'est elle, la source de tous vos problèmes!"

"Je ne le savais pas, je te jure! Je ne le savais pas", hurlait Jessica, au désespoir.

Mais Ryland, horrifié, l'avait instinctivement repoussée. Une étrange convulsion le prit par tout le corps. Puis il éclata d'un grand rire dement et prolongé. Jessica pleurait toujours. Elle se laissa prendre par les bras attendris de Malicia. Enfin, le jeune homme se calma. Il s'assit dans un fauteuil et croisa les jambes. Il avait l'air de beaucoup s'amuser.

"La clé de l'énigme... Oui, il fallait en arriver là, murmura-t-il comme pour lui-même. Je ne devais jamais rien soupçonner. Sinon l'histoire n'aurait pas suivi son cours normal..."

"Qu'est-ce qu'il dit?" demanda Jerome.

"Je ne sais pas. Je crois qu'il a craqué."

"L'aventure doit achever maintenant", continuait Ryland imperturbable. "Il ne reste plus grand-chose à expliquer. L'auteur doit être satisfait de lui-même. Pas une minute pas une seconde je n'ai entrevu la plus petite parcelle de vérité. Mais un personnage de roman ne fait jamais ce qu'il veut. Il se laisse mener par le bout du nez jusqu'à la fin. Et paf! Voilà la grande révélation. Il écoute, bouche bée. Il s'aperçoit que tout était très simple, dans le fond. Il s'en veut d'avoir été si peu perspicace. Ce n'est pas sa faute, pourtant. Il pense et agit comme on le lui a commandé. Vous savez, monsieur Flanagan, nous ressemblons beaucoup aux androïdes. On nous a programmés, depuis le début, vous savez, moi, autant que mes compagnons ou que Jessica. Nous avons obéi, monsieur Flanagan, sans le savoir. Non! Moi, je le savais. Je l'ai su par moments. Pas toujours. On oublie vite une chose pareille. Surtout quand on vous a ordonné de l'oublier."

"Il a perdu la raison, soupira Jerome. Qu'allons-nous faire de lui?"

"Dans son état, le mieux est que nous le remettions entre les mains des autres. Ses divagations nous couvriront. Personne ne voudra prêter foi aux paroles d'un psychotique. S'il s'avère inoffensif à la



UN ÉTÉ DE JESSICA d'Alain Bergeron est publié par les Éditions Quinze.

Ryland regarda le gros homme droit dans les yeux. "Écoutez-moi à votre tour, monsieur Flanagan. En venant sur cette planète, je savais que je mettais ma vie en danger. J'ai joué pourtant, et je dois constater aujourd'hui que j'ai perdu. Tellement perdu, en fait, qu'il ne me reste plus rien à perdre. Vous pouvez me promettre tout ce que vous voudrez en échange de ma collaboration, je ne suis pas intéressé à rester prisonnier ici jusqu'à la fin de mes jours. Moi non plus, je ne vous aime pas, les Maîtres de Mars. Je vous trouve risibles, grotesques et vaniteux en plus."

"Cette fois, vous dépassez les bornes, Ryland", grinça Otis.

"Non mais vous êtes-vous déjà regardés les uns les autres? A-t-on jamais vu plus belle collection de vieilleries mal rafistolées? Et il ne s'agit là que d'un échantillon! Depuis que je suis ici, j'ai eu affaire à un ancien esclavagiste de Venus qui cache sa tête d'assassin sous un masque de bellâtre rassis, à sa catin peinturlurée dont le grimage tombe en miettes à chaque mouvement, à une espèce de sorcière rachitique qui a même essayé de me séduire, hier après-midi, et maintenant à vous, le bedonnant de service, tellement imbu de lui-même et de son nombril qu'il n'imagine pas d'autre centre à l'univers que son égoïsme. Non, vraiment, vous ne vous voyez pas. Je suis jeune, moi, et Jessica aussi. Pensez-vous que nous allons accepter de vous contempler comme ça encore des années et des années? J'en ai assez de vous, M. Flanagan, assez de vos jolies dentelles et de vos plus-que-parfaits du subjonctif. Je veux partir. Je veux retourner sur Terre avec Jessica. D'ailleurs, cette histoire absurde a assez duré."

"Faites-le taire", siffla Malicia qui se retenait avec peine depuis un bon moment.

"Je me range à votre avis, Ryland, répondit Otis. Moi aussi, je trouve cette affaire absurde. Voulez-vous savoir pourquoi? Vous êtes descendu chez nous pour neutraliser le champ de résistance et faire se poser vos compagnons. Ils ont quitté Phobos depuis belle lurette..."

"Je le sais maintenant. Mais je n'ai pas changé d'avis au sujet de ma rentrée sur Terre. Au fond, je n'espère qu'une chose. J'espère que vous allez lever le champ de résistance, ne serait-ce que quelques secondes, juste pour voir. Juste pour vous démontrer à vous-même que c'est possible de le faire. Pour me laisser partir, il faudra que vous ayez recours à ce geste: couper l'émission d'énergie le temps nécessaire."

Otis sourit froidement et le toisa d'un drôle d'air. "Dites-moi, c'est bien avec Jessica que vous voulez partir?"

"Attention, Otis", intervint Jerome, les yeux grand d'anxiété. "La petite est ici."

"Il faut lui mettre les points sur les i. Je n'ai pas le temps de tergiverser. N'importe quel idiot aurait saisi la clé de l'énigme bien avant lui."

"Que voulez-vous dire?" demanda Ryland, inquiet soudain.

L'union fait la force.
Appuyons la Croix-Rouge!



la vie nous concerne
La Société canadienne de la Croix-Rouge

canada en bref



J'Y SUIS, J'Y RESTE — Bien en vue au carrefour de deux rues de la municipalité de Hull, ce panneau-reclame du groupe de coordination des fédéralistes a en quelque sorte damé le pion au panneau-reclame de la Cie Urban Outdoors, chargée de la campagne publicitaire préférentielle du PQ.

(Photolaser PC)

Guerre de propagande référendaire

HULL (PC) — Le camp fédéraliste se félicite d'une petite victoire dans la guerre de propagande préférentielle.

Le Comité pro-Canada, groupe de coordination des forces fédéralistes, a pu ériger son panneau-reclame, tandis que celui du Parti québécois a été empêché par la bureaucratie municipale.

La compagnie torontoise d'affichage Urban Outdoors Ltd., chargée d'une partie de la campagne publicitaire préférentielle du PQ, n'a pu ériger de nouveau panneau-reclame à Hull, à cause de règlements municipaux sur l'emplacement des affiches. Or, la compagnie n'avait pas de panneaux en place qu'elle pût remplacer par le message politique.

Cependant, un panneau du PQ sur la souveraineté-association ("d'égal à égal") a été posé à Vanier, en banlieue d'Ottawa.

"L'affiche fédéraliste dit: 'Le Canada, j'y suis, j'y reste'.

Le gouvernement fédéral compte également ériger des panneaux-reclame dans la région de la capitale canadienne.

Réfugiés molestés

OTTAWA (PC) — Le maire d'Ottawa, Mme Marion Dewar, a donné ordre à la police de protéger les réfugiés vietnamiens installés dans un hôtel du centre-ville. Deux adolescents ont été molestés dans leur chambre, mardi, par un individu qui se faisait passer pour un médecin.

Aucun exercice de sauvetage

EDMONTON (PC) — Le directeur des services médicaux d'urgence de l'Alberta a blâmé la ville d'Edmonton, mercredi, pour ne pas avoir fait d'exercices de sauvetage en cas de désastre depuis six ans.

Sans coordination entre les policiers, les pompiers, les ambulanciers et le personnel des services publics, a noté M. Aaron Mann, il pourrait se produire de nombreuses pertes de vie.

Par contre, a souligné M. Mann, Calgary a tenu un tel exercice il y a à peine deux ans.

Et pourtant, a ajouté M. Mann, les risques sont grands à Edmonton, avec son aéroport municipal, ses raffineries de pétrole et ses nombreux pipe-lines.

Un terme aux pratiques de mutilation sexuelle

OTTAWA (PC) — Une coalition de groupements féminins a demandé au gouvernement canadien de s'engager fermement à lutter pour mettre un terme aux pratiques de mutilation sexuelle dont sont encore victimes plusieurs millions de femmes dans les pays du tiers-monde.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, la Coalition contre la mutilation sexuelle imposée aux femmes a publié le texte d'un télégramme adressé au premier ministre Joe Clark et au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald.

Soulignant qu'on compte quelque 30 millions de femmes en Afrique qui ont été victimes de telles pratiques, sans aucune forme d'anesthésie, la Coalition demande au gouvernement canadien de faire en sorte que les Nations unies prennent publiquement position pour que cessent ces pratiques.

On demande également que le Canada fasse campagne pour obtenir l'appui international pour la cause anti-mutilation et qu'il oriente ses propres programmes de développement en ce sens.



MUTILATION — Lisa Volkov, porte-parole d'une coalition de groupements féminins a invité hier le gouvernement canadien à lutter fermement pour mettre un terme aux pratiques de mutilation génitale dont sont encore victimes plusieurs millions de femmes du Tiers-Monde.

(Photolaser)

Aux abonnés du câble

Des émissions des chaînes de télé de France

OTTAWA (PC) — A compter du mois de septembre, la majorité des téléspectateurs québécois abonnés au câble pourront syntoniser des émissions provenant des trois chaînes de télévision de France.

En effet, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a autorisé, mercredi, la Société d'édition et de transcodage T.E. Ltée (SETTE), une entreprise formée par un groupe de câble-distributeur québécois, à diffuser les émissions des réseaux français TF-1, Antenne 2 et FR-3 aux câble-distributeurs qui désirent offrir ce service à leur clientèle.

Cette décision du CRTC, qui vise à "améliorer l'équilibre entre les services offerts en langues française et anglaise", s'inscrit dans le cadre d'échanges culturels entre la France et le Québec. Cependant, le conseil a exprimé le souhait que la SETTE puisse étendre ses services aux câble-distributeurs du reste du Canada.

Reflet de France

La programmation offerte par la SETTE viendra compléter celle des autres radiodiffuseurs canadiens tout en se voulant "un reflet de la télévision française". Elle ne devra comprendre aucun message publicitaire, ni long métrage, ni

émission spéciale télévisée ou série étrangère autres que celles produites en France. De plus, tout radiodiffuseur désirant présenter une émission en provenance de France disposera d'une période de protestation de trois mois face aux câble-distributeurs.

Les émissions françaises, d'abord pré-enregistrées, arriveront au Québec par avion. Par la suite, elles seront triées et diffusées sur un réseau à l'usage des câble-distributeurs. Au cours de la première phase d'implantation, qui s'étendra de septembre 1979 à septembre 1980, cette tâche reviendra au réseau Microtel. Pour la deuxième phase, qui débutera en septembre 1980, elle incombera au réseau Industriel.

Les câble-distributeurs participant à la première phase desservent presque tous les grands centres urbains du Québec. Sauf pour quelques exceptions, il ne sera pas nécessaire de posséder un câble-sélecteur pour capter les émissions françaises. Par contre, un poste-réseau pourrait être sacrifié pour faire place au canal de distribution de ces émissions.

Ce nouveau service impliquera une augmentation du tarif du câble pouvant varier de \$0.50 à \$1 selon les régions.

Maladie du légionnaire

La cause de la maladie demeure des plus obscures

TORONTO (PC) — Les régulateurs d'air ou climatiseurs ne sont pas considérés jusqu'à présent comme une cause de la maladie du légionnaire, a déclaré mercredi le Dr Marguerite Archibald, du service de santé de la ville de North York, Toronto métropolitaine.

C'est à North York surtout que se sont manifestés les cas de cette maladie pulmonaire. Mme Archibald dit que son service cherche avec un médecin du gouvernement ontarien à en déceler les causes.

Un porte-parole du service de santé a déclaré plus tard dans une interview que les régulateurs d'air ne sont pas considérés pour le moment parce que des enquêtes préliminaires démontrent que les deux cas confirmés et les huit autres soupçonnés dans les hôpitaux de Toronto ne semblent pas s'être produits dans le même immeuble.

Un troisième cas de la maladie a été confirmé mercredi chez un homme de 23 ans qui a quitté de lui-même l'hôpital. Il a été traité ensuite comme patient externe et actuellement se porte bien.

La maladie du légionnaire s'appelle ainsi parce qu'elle a tué 29 personnes qui avaient assisté en 1976 à un congrès de l'American Legion à Philadelphie.

Le porte-parole a dit que le service de santé étudiera la climatisation comme cause de la maladie si les autres enquêtes ne sont pas concluantes.

Un spécialiste

Le Dr Archibald travaille avec le Dr Pierre Lavigne, spécialiste du dépistage des maladies prêté par le ministère fédéral de la Santé à celui de l'Ontario.

Elle dit que son personnel examine une foule de déclarations des patients et de membres de leurs familles, divers dossiers d'hôpitaux et de médecins, etc.

Avec tous ces renseignements, on espère arriver à un commun dénominateur, par exemple si les patients ont tous accompli les mêmes fonctions, ont fréquenté un même immeuble, se sont trouvés à un même endroit, ont eu les mêmes habitudes, notamment celle de fumer.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.

Un porte-parole du Centre for Disease Control d'Atlanta, Ga., dit qu'il n'y a pas d'analyse des produits chimiques qui peuvent être utilisés dans les régulateurs d'air.



ALTERNATIVE — Les libéraux fédéraux Lloyd Axworthy et Gilles Lamontagne ont fait part hier lors d'une conférence de presse des mesures que leur parti entend

prendre pour contrer la "coupure de taxes" mise de l'avant par le gouvernement progressiste-conservateur. (Photolaser PC)

Par une politique d'habitation

Les libéraux répliquent à la simple coupure de taxes du PPC

OTTAWA (PC) — C'est par une politique d'habitation axée sur l'accessibilité au logement, qui favoriserait tout autant les locataires que les propriétaires, que les libéraux entendent contrer le populaire programme de déduction d'impôt des intérêts hypothécaires du Parti conservateur.

Les députés Gilles Lamontagne et Lloyd Axworthy, co-présidents du comité libéral sur la perspective urbaine, ont révélé hier en conférence de presse qu'ils prévoient que leur comité proposerait une politique d'habitation au caucus du parti avant le début de la session le 9 octobre.

Qualifiant le programme conservateur de "simple coupure de taxes", M. Ax-

Version canadienne

Pour les libéraux, les mesures de déductibilité d'impôt des intérêts hypothécaires, que le ministre des Finances, M. John Crosbie, s'est engagé à intégrer à son budget, ne constituent qu'une version "canadienne" d'une politique américaine qui oublie qu'il existe des personnes à faibles revenus.

Croyant de la responsabi-

lité de l'Opposition de proposer des alternatives viables aux propositions du gouvernement, M. Lamontagne, l'ex-maire de Québec, a révélé que la politique de son parti reposera sur le principe d'équité. "Il existe des problèmes d'accessibilité au logement et c'est pour cela qu'il faut s'adresser aux résidents et non seulement aux propriétaires" a-t-il fait remarquer.

Cette nouvelle politique libérale pourrait proposer des subventions au résident tout autant que des coupures d'impôt pour alléger les pressions financières dans le domaine de l'habitation.

Dépendant, même s'ils décrivent le projet conservateur comme étant injuste, inflationniste et irréaliste

Huile à chauffage

Lalonde prévient le gouvernement fédéral

OTTAWA (PC) — Pour assurer un approvisionnement suffisant d'huile à chauffage l'hiver prochain dans l'est du pays, le gouvernement fédéral devrait faire pression pour qu'on maintienne des stocks de 90 jours.

C'est ce qu'a déclaré hier à Ottawa la critique libérale en matière d'énergie, M. Marc Lalonde, qui, au cours d'une conférence de presse, a dit appuyer à ce sujet la position des distributeurs indépendants du Québec.

M. Lalonde a indiqué que le ministre fédéral de l'Énergie devrait à cet égard rencontrer ses homologues provinciaux de l'est du pays pour que les consommateurs soient assurés de ne pas avoir à su-

bir les très sérieux problèmes qu'ils ont connus l'hiver dernier en approvisionnement d'huile à chauffage. Le député d'Outremont en a profité pour déplorer que le gouvernement Clark n'ait pas à ce jour, après plus de deux mois d'exercice du pouvoir, proposé une politique énergétique.

Il faudrait par ailleurs que le gouvernement fasse en-
quête pour savoir s'il y a effectivement eu une entente secrète entre la société Exxon et le Mexique pour l'approvisionnement en pétrole mexicain et déterminer si le protocole général conclu avec le précédent gouvernement canadien a été respecté.

2 CINE-PARCS

LES CASSE-COU LES PLUS DRÔLES DES ÉTATS-UNIS DOIVENT RATTRAPER.

LES FOUS DU VOLANT

LES DÉCLICHÉS UN PEU PARTOUT LES CARAVANOLAGES LES PLUS SPECTACULAIRES!

DARRIN MC GAVIN - SYLVIA MILES - JOAN COLLINS

LA FUREUR DU DANGER

BURT REYNOLDS

JAN-MICHAEL VINCENT - SALLY FIELD

Un Couple en Fuite

PETER FONDA - SUSAN SAINT-JAMES

ciné-parc SAGUENAY 1

JONCTION ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL

POUR LE MEILLEUR VOUS SERVIR

GUICHETS semaine: 733 • Ven. Sam. Dim. 732

PROJECTION au CREPUSCULE

C'est le roi des cascadeurs!

Personne ne peut faire voler une auto comme "Hooper".

Le plus grand cascadeur vivant!

La Fureur du Danger

POUR TOUS

Un Couple en Fuite

POUR TOUS

ciné-parc SAGUENAY 2

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL...VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE! "IRRÉSISTIBLE!"

VOU TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

UN FILM DE EDUARDO GALEANO

GAGNANT DE 3 OSCARS

"Retour à la Vierge" Jane Fonda

Des DEMAIN!

royaume 1 bellevue

UN AMOUR DE SABLE

CASANOVA

Un Adolescent à Venise

Des DEMAIN!

royaume 3

C'est le temps de la danse DISCO et de l'amour DISCO

fiebre d'une Nuit d'été

POUEZ-VOUS LE SUPPORTER?

saguénay

Des DEMAIN

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Cette femme est une MINE D'OR!

Evelyn

Margaret Rose Kiel

FANTASIES POUR COUPLES

Des DEMAIN!

cartier élysée

PLUS FEROCE, PLUS CRUEL, PLUS MEURTIER

LES DOUZE MÉDAILLONS D'OR

YUEN HUA

Des DEMAIN!

capitol centre

L'EXÉCUTEUR DU KUNG FU

YUL BRYNNER

Des DEMAIN!

royaume 2

Plomberie-maison

Aubaines sanitaires et électriques pour la santé de votre budget



Robinet d'évier
8" à bec pivot.

Jameco
Crown **27⁹⁵**

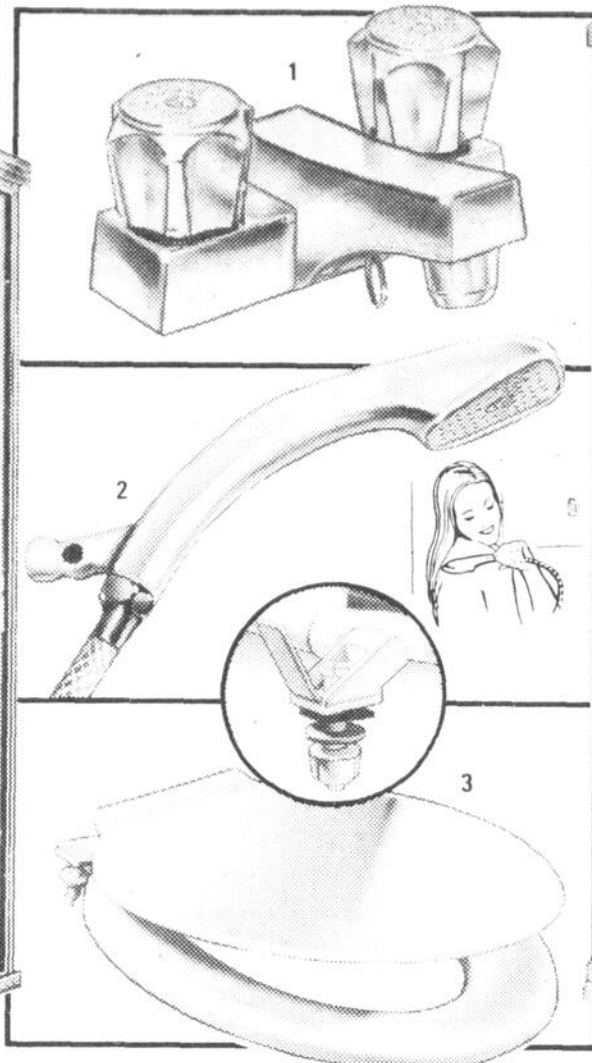
Du chic moderne à manettes couronne. Fonte massive de laiton brillamment chromée. Avec brise-jet dans le bec pivotant. Certifié par l'ACNOR 63-3884



Portes
verre de sûreté
à motif de cygnes

84⁹⁵

Belles portes de douche qui embelliront tout en gardant le plancher sec et en éliminant les rideaux mal pratiques. Panneaux en verre trempé, très résistant au bris. Cadres en aluminium satiné, rail auto-égoutteur. Avec barre à serviette ornée noir. 5' x 58 1/2" de haut. Fixations et pâte. 63-0250



Robinet de lavabo Jameco à 4"

1. Elegant, en laiton chromé, manettes couronne. Avec brise-jet. Cert. ACNOR 63-3857

21⁴⁹

Douche-téléphone avec support

2. Idéale pour lavage partiel ou complet. Pour sortie murale. Tuyau en vinyle. 63-0080

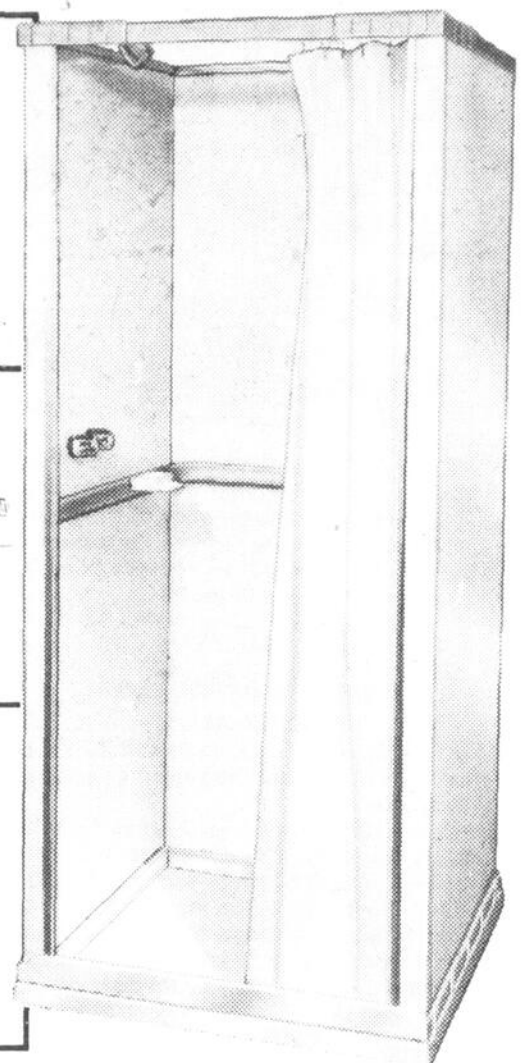
9⁴⁹

Siège modelé de cabinet

3. Economique en beau plastique blanc. Serrage des charnières dessus. 63-5138

10⁹⁹

Voyez notre grand choix de sièges de cabinet normaux ou coussins en coloris variés.

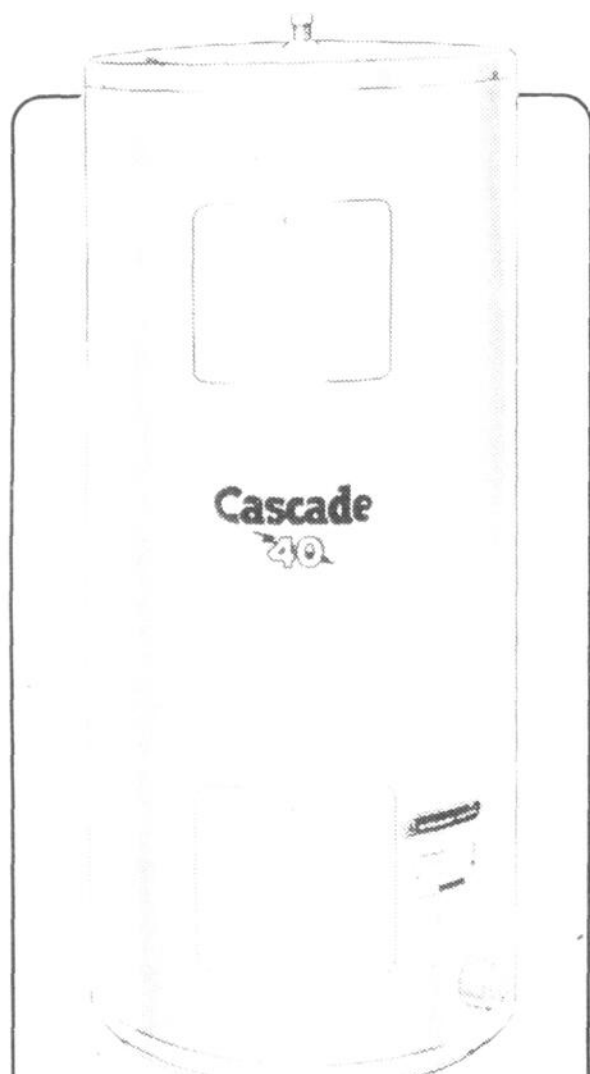


Cabine de douche en
plastique très durable

104⁹⁵

32x32x74"

Resistante et sans rouille! Murs d'une pièce en polyéthylène résistant et insonorisant. Base durable en mousse. Pomme et robinets chromés; barre d'appui en aluminium anodisé; rideau vinyle. 63-0008



Chauffe-eau électrique
Cascade de 40 gallons

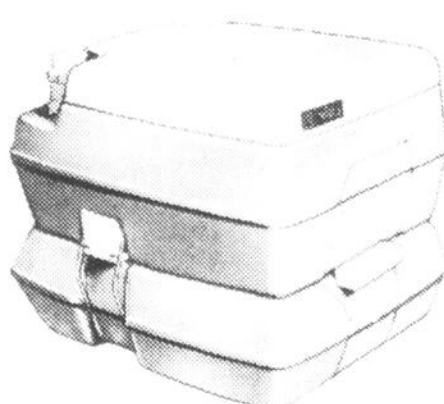
138⁹⁵

Conserve
l'énergie

2 éléments ultra-rapides de 3000 W. Réservoir double verre entièrement garanti. Isolation épaisse en fibre de verre. Emailage blanc. Env. 52 x 22" diam. 63-0141

Cascade 60
4,500 W.
Garantie 5 ans.
63-0162.

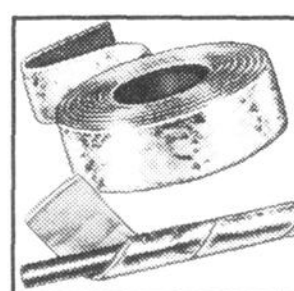
188⁹⁵



Cabinet VIP
à eau douce **77⁹⁵**

2 pièces

Pour camping, chambre de malade, chalet en construction. Jusqu'à 40 évacuations d'eau douce par remplissage. Couvercle, clapets anti-odeurs. 16 1/4 x 17 3/4 x 13 3/4". 63-5233



Ruban isolant
à tuyaux de 15'

Envers
adhésif

179

Mousse sur papier métallique; arrête condensation et gel. 63-0065

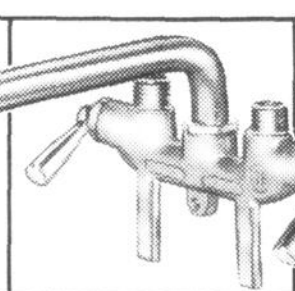


Robinet laiton
à sédiments

Cert.
ACNOR

289

Première qualité. Bec 3/4" pour tuyau d'arrosage. 63-3717

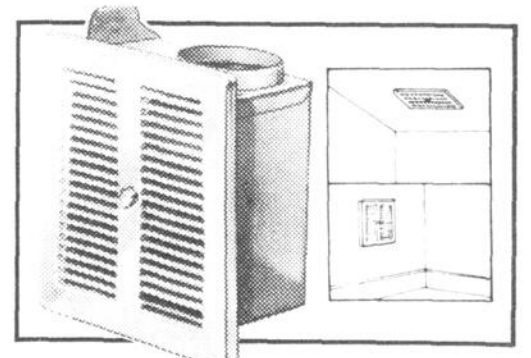


Robinet 4"
de buanderie

Bec pivotant
laiton

14⁹⁵

Bec fileté. Pour tuyaux descendants. Leviers commodes. 63-3711

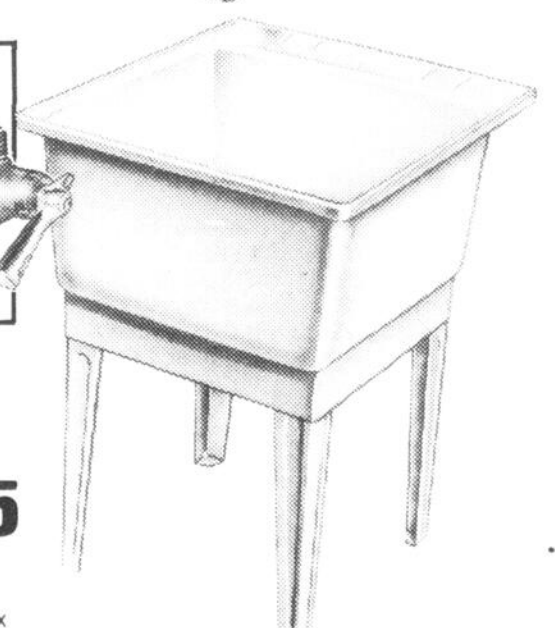


Ventilateur d'évacuation

Pour ouvert. murale
de 12 x 8 1/2 x 4 1/2"

13⁹⁹

Evacue vite odeurs et vapeur, renouvelle l'air. Idéal pour salle de bains et cuisine. Avec registre auto-fermant, grille en métal. Un prix à la portée de tous! 52-2702



Cuve de lavage
en polypropylène

25 1/4 x 22 3/4
x 33" haut **21⁹⁵**

Durable, d'entretien facile, à crépine et vidage moulé. Rebord AR: roué pour robinetterie à centres à 4". Pieds acier émaillé, réglables. 63-3474



MAGASIN ASSOCIÉ



Profitez-en
avec votre
Carte Canadian Tire

ou épargnez avec Billets-Bonis au comptant

Magasinez facilement
dans plus de 300 magasins
associés Canadian
Tire de l'Alberta à Terre-Neuve

...utilisez votre
CARTE CANADIAN TIRE

Alternative pour magasins sans Billets-Bonis au comptant

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.